

AUJOURD'HUI

La reprise est en danger

L'économiste en chef de la banque Toronto-Dominion estime que la reprise économique risque d'avorter en raison des politiques de la Banque du Canada. **B-2**

Lorraine Pagé a visé le noir...

En se prononçant sur la fiscalité, la présidente de la CEQ, Lorraine Pagé, a démontré qu'elle avait besoin de quelques leçons sur le sujet. **B-3**

Les pêcheurs du Québec en colère

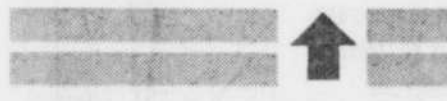
Plusieurs groupes de pêcheurs du Québec s'opposent au plan de gestion du poisson de fond du ministre fédéral des Pêches, John Crosbie. **B-3**

LES INDICES

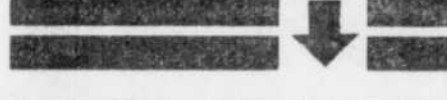
DOLLAR
87,49 ¢ US -3/100



OR
349,50 US \$ +0,20



ARGENT
4,504 \$ Can -273



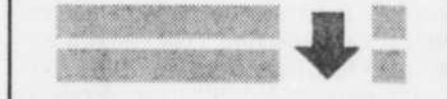
DOW JONES
3204,83 +4,70



TSE 300
3512,92 -11,85



XXM
1860,24 -4,84



COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Une journée de prises de bénéfices à New York

Wall Street a clôturé de justesse sur un record hier, à l'issue d'une séance irrégulière, très active et dominée par des prises de bénéfices. Dow Jones s'est apprécié de 0,15 %. Des experts ont attribué ces mouvements irréguliers à une pause nécessaire après plus de deux semaines de progression ininterrompue, la tendance demeurant ferme en dépit des prises de bénéfices. Mais le marché « n'est pas complètement orienté à la hausse », a souligné Jeremiah Mullins, responsable des opérations de courtage sur le second marché chez Dean Witter Reynolds.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans est tombé à 7,40 % contre 7,43 % lundi. Les titres les plus actifs : Honeywell (+ 3 \$), UAL (+ 2,65 \$), IBM (+ 2,39 \$), Atlantic Richfield (- 5,25 \$), Texaco (- 1,75 \$) et McDonnell Douglas (- 1,75 \$).

La journée à Montréal a été dominée par la progression spectaculaire de deux laboratoires pharmaceutiques : Biomira (+ 2,63 \$) et IAF Biochem (+ 1,25 \$). Les autres titres actifs : Nova (+ 13 c), Renaissance Energy (+ 63 c) et Bombardier B (+ 50 c). À noter que le Montreal Trust a révisé à la baisse sa grille des taux hypothécaires en offrant du 9,75 % sur 4 et 5 ans et du 8,5 % sur 6 mois et un an fermés. Un titre au comportement surprenant, à Toronto : Hélix, qui se spécialise dans la fabrication de composantes informatiques. Il se transigeait 4 ¢ jeudi, 20 ¢ vendredi, 41 ¢ lundi et, hier matin, il s'échangeait à 55 ¢.

Le prix des métaux en livre sterling par tonne à Londres : cuivre 1130-31, plomb 284-85, zinc 1127-29, aluminium 1109-10 et nickel 7285-85. À New York, pour livraison au mois de février, le pétrole brut a cédé 52 ¢ US à 18,69 \$ US le baril.

LE SOLEIL

Autos : les fabricants américains dénoncent les pratiques japonaises

TOKYO (AFP) — Il est grand temps que le gouvernement américain confronte son vis-à-vis japonais, a explosé hier Lee Iacocca, numéro un de Chrysler Corporation et l'un des critiques les plus virulents du Japon aux États-Unis.

Membre de la délégation américaine arrivée hier au Japon, M. Iacocca a souligné le fait que ce pays vendait 3,8 millions de véhicules par an aux États-Unis, alors que les ventes américaines au Japon s'étaient limitées à environ 15 000. « Nous n'avons aucun accès à leur marché (...) Il est temps que nous ayons accès », a-t-il dit.

M. Iacocca a admis que les États-Unis étaient responsables de leurs propres problèmes économiques, mais a estimé que le Japon tirait avantage du fait que les marchés américains étaient ouverts. Les compagnies japonaises ont conquis 30% du marché américain.

En fait, les PDG des trois grands constructeurs automobiles américains qui accompagnent le président George Bush sont arrivés à Tokyo en colère, exigeant un marché « véritablement ouvert ». Le ton de leurs déclarations, faites lors d'une



Avant de passer aux discussions sérieuses, le président américain et le premier ministre japonais ont pris le repas ensemble.

conférence de presse juste après l'arrivée de M. Bush à Tokyo, laissait présager des discussions animées avec les responsables du gouvernement et des constructeurs japonais.

Les États-Unis ont enregistré un déficit de 41 milliards \$ en

1990 avec le Japon, 75 % du secteur automobile, soit 30,3 milliards \$. « Nous ne leur demandons pas de nous donner quoi que ce soit. Nous leur demandons de laisser jouer la concurrence », a déclaré Robert Stempel, président de GM.

M. Stempel et les PDG de Ford et de Chrysler doivent rencontrer aujourd'hui et demain des responsables du MITI ainsi que leurs homologues japonais, parallèlement aux discussions de M. Bush avec les dirigeants japonais.

M. Bush achève à Tokyo une tournée de 12 jours qui l'a conduit en Australie, Singapour et Corée du Sud; il est accompagné au Japon de 21 chefs d'entreprise, un fait sans précédent qui a alarmé les Japonais. Cette pression a porté fruit. Répondant aux encouragements officiels, Nissan Motor Co., deuxième constructeur automobile japonais, a annoncé dès hier une revalorisation de son programme d'aide à l'industrie automobile américaine. Toyota devrait faire de même aujourd'hui ou demain.

Nissan s'est aligné pour 1995 sur un objectif d'achat de pièces détachées et d'équipements américains de 3,7 milliards \$ et promet de coopérer avec les constructeurs américains, notamment Ford, pour présenter, voire vendre, leurs véhicules aux consommateurs japonais.

La firme japonaise propose aussi d'offrir aux constructeurs américains l'accès à ses salles de montage de la région de Tokyo et invite une cinquantaine de fabricants américains de pièces détachées à participer en février à une réunion de ses fournisseurs. Mais pour parvenir à ces objectifs de coopération accrue, Nissan estime aussi que les Américains devront faire des efforts sur le plan de la qualité, de l'innovation, du prix et des délais de livraison.

19 postes de cadres abolis chez Daishowa

Face à la récession et au marasme dans l'industrie du papier, les Produits forestiers Daishowa ltée ont entrepris une réorganisation structurelle draconienne, qui a entraîné en 1991 une coupure de 19 postes d'employés-cadres et de haute direction, à l'usine de Québec.

LE SOLEIL

D'ici le mois d'avril, a précisé hier au SOLEIL le chef des exploitations, M. André Sarazin, 70 employés syndiqués perdront leur emploi. Mais il ne s'agit pas de nouveaux licenciements. Ce seront les dernières des 300 mises à pied que Daishowa avaient prévues en juin 1990, en annonçant son projet d'usine de désencrage et l'aban-

don de sa production de pâte bisulfite non blanchie et de ses produits lignosulfonates.

Comme l'ensemble de l'industrie canadienne du papier, Daishowa doit se réorienter. « Jamais plus ça reviendra comme avant », quant aux solutions permettant de retrouver la rentabilité, remarque-t-il. Dans les circonstances, chaque entreprise doit procéder à des rajustements qui lui sont les plus perti-

nents et les plus appropriés.

Ces jours derniers, Donohue inc., qui est une filiale de Québecor inc., a annoncé que les membres de sa haute direction avaient convenu de diminuer leurs salaires de 5 %, à compter de janvier 1992, dans le but d'atténuer les frais administratifs et les difficultés résultant de la conjoncture économique.

Chez Daishowa, le programme de réorganisation vise plutôt à favoriser un rapprochement du personnel de direction avec les activités de fabrication et les employés de production. C'est une évaluation de tout l'ensemble du personnel de cadre. Aucune fonction n'est complète-

ment assurée. Certains ont quitté Daishowa pour occuper de nouvelles tâches ailleurs, d'autres ont pris des retraites anticipées. Ce sont surtout les postes de direction intermédiaire ou non reliés directement à la production, qui ont sauté. Les plans actuels de réorganisation ne prévoient pas de nouvelles mises à pied, pour la main-d'oeuvre affectée à la production.

Concernant le principe du partage du travail et des mesures d'austérité entre les jeunes employés et les plus âgés disposant de plus d'ancienneté, qui a cours au Japon, M. Sarazin a remarqué que ce

n'est pas aussi facilement applicable ici au Québec, et aussi bien accepté par les employés et les syndicats. Mais il ajoute ce n'est pas en mettant du monde à la porte, que Daishowa entend régler ses problèmes.

Il entretient toutefois une période de réadaptation difficile. Des 300 mises à pied prévues, les 200 premières ont été relativement comblées par l'attrition, les pré-retraites et le recyclage des tâches. La situation se compliquera avec l'obligation de procéder aux derniers licenciements. Ce sera une période de supplantation (bumping) par l'ancienneté.

La globalisation est une illusion

MONTREAL — La nouvelle religion, celle de la globalisation des marchés, n'est qu'une illusion, affirme un chercheur de la Commission de la Communauté européenne qui estime qu'il s'agit plutôt d'une alliance entre les trois plus grandes puissances économiques, les États-Unis, l'Europe et le Japon, qui laisse de côté les pays les plus pauvres qui sont la majorité de l'humanité.

LE SOLEIL

S'adressant hier aux étudiants en génie du Canada réunis en congrès, M. Riccardo Petrella, chef du programme Forecast in Science and Technology (FAST) de la CCE s'est décrit comme un « résistant au sein de la machine européenne » dont le seul credo est la compétitivité.

Plutôt que de parler de mondialisation, il serait plus juste de parler de triadisation de l'économie, a soumis le chercheur d'origine italienne. L'Europe, les États-Unis et le Japon, qui contrôlent déjà la scène économique mondiale, se battent pour la première place.

Seule la compétitivité compte dans cette bataille et il s'agit d'une attitude dangereuse, selon lui, parce qu'elle relègue au second plan les préoccupations sociales et favorise les plus riches aux dépens des plus pauvres.

Le risque est grand que la triade oublie complètement les pays qui ne sont pas suffisamment consommateurs. « Qui s'inquiéterait si l'Afrique disparaissait, puisqu'elle ne compte que pour 3 % du commerce mondial? », a demandé le chercheur italien à son jeune auditoire interloqué.

M. Petrella constate que l'entreprise contrôle entièrement les règles du jeu. « L'Etat est devenu un poids, dont le rôle est réduit à créer des conditions favorables au marché. Mais, qui est là pour défendre et promouvoir les intérêts de la collectivité? », a encore interrogé le chercheur.

Dans la nouvelle Europe qui verra le jour en 1993, les adeptes de l'évangile de la compétitivité l'ont emporté sur les sociaux-démocrates, a déploré M. Petrella.

Lors du récent sommet de Maastricht, qui a jeté les bases de l'union monétaire, les participants ont eu peine à s'entendre sur des normes sociales les plus minimales.

Or on ne peut se passer de contrat social, affirme le chercheur, qui estime que c'est un tel contrat qui crée la richesse et non l'inverse. En négligeant cet aspect, l'Europe naissante risque de répéter les erreurs de la Grande-Bretagne industrielle et des États-Unis, croit-il.

Enfin, le fossé se creusera entre les pays riches et les pays pauvres, parce que la priorité va aux 800 millions de consommateurs des pays industrialisés, prédit M. Petrella. Il note que dans cette logique, quelqu'un qui n'est pas un consommateur n'existe tout simplement pas.

Proposition inusitée de Malenfant à ses créanciers

À l'intention de ses créanciers, Raymond Malenfant a déposé hier une proposition concordataire qui présente des aspects inusités.

LE SOLEIL

Aux ministères du Revenu du Canada et du Québec, il demande tout simplement l'agence renoncant à leurs réclamations, inclus capital et intérêts, dont le montant n'a pas

été précisé.

À ses 105 créanciers garantis, le promoteur immobilier assure un plein remboursement, qui se situe à environ 150 millions \$.

Quant à ses 879 créanciers ordinaires, M. Malenfant of-

fre un paiement plutôt original en trois étapes, qui représente 40 ¢ pour chaque dollar en souffrance, soit 1) 10 ¢ en août 1992; 2) 10 ¢ en août 1993; et le solde de 20 ¢ en valeur d'hébergement dans les établissements hôteliers du réseau Malenfant.

L'assemblée des créanciers doit avoir lieu le 17 janvier prochain.

Faible progression de l'indice composite de Statistique Canada

OTTAWA (PC) — Le rythme de croissance de l'économie canadienne a continué à ralentir en octobre, a annoncé, hier, Statistique Canada.

L'indice composite avancé, baromètre économique précurseur le plus utilisé par l'agence fédérale, a progressé de 0,6 % en octobre.

C'est une baisse par rapport aux hausses de 0,8 % et de 1,0 % enregistrées en septembre et en août derniers. C'est un autre signe que la récession est comme une mauvaise grippe difficile à guérir.

La plupart des économistes sont d'avis que la reprise a commencé en avril 1991.

« C'est le plus faible rythme de croissance enregistré depuis sept mois », a précisé Statistique Canada.

L'indice composite comprend une dizaine de statistiques, allant de l'habitation au marché boursier, qui sont les plus sensibles aux tendances de

la santé de l'économie.

L'indice a augmenté au cours de chacun des sept derniers mois, mais on observe un ralentissement du rythme.

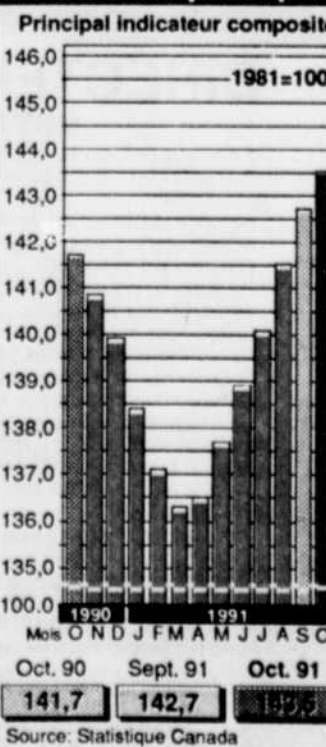
Le taux de chômage de 10,3 % enregistré en novembre, et les récentes fermetures de magasins semblent confirmer que la récession est encore parmi nous.

Statistique Canada dit que cinq des 10 éléments de l'indice composite n'ont montré que de faibles gains ou étaient inchangés en octobre.

Tandis que les consommateurs canadiens restent prudents, l'économie a quand même bénéficié d'une augmentation des exportations en octobre.

L'indice précurseur a augmenté à 143,5 en octobre, en hausse par rapport au 142,7 enregistré en septembre.

Indicateur principal



Infographie: PC / LE SOLEIL

La reprise économique pourrait avorter

TORONTO (PC) — Après que Statistique Canada eût annoncé que l'économie manquait toujours de vigueur, l'économiste en chef de la Banque Toronto-Dominion a averti que la reprise pourrait bien tourner à rien, à moins que la Banque du Canada ne cesse sa politique de resserrement du crédit.

«S'il n'y a pas une détente des conditions monétaires, la faible reprise actuelle pourrait bien avorter», a déclaré M. Douglas Peters.

Cet avertissement est survenu au moment où une hausse des taux d'intérêt en vigueur au Canada stimule la valeur du dollar. Un dollar plus fort hausse le prix des

produits canadiens à l'étranger.

«L'amélioration de la valeur du dollar canadien au cours des quatre dernières années a des répercussions dommageables sur l'économie», ont affirmé les économistes de la Banque TD.

D'une valeur d'environ 74 c US en 1987, le dollar a atteint 89 c l'automne dernier avant de fléchir de nouveau à la fin de 1991. Der-

nièrement, il a repris sa tendance à la hausse, clôturant mardi à 87,49 c.

Un dollar fort, associé à l'économie stagnante de nos principaux partenaires commerciaux comme les États-Unis, le Japon et l'Allemagne, voilà des facteurs qui ont tous contribué à un affaiblissement de l'économie canadienne dans la deuxième moitié de 1991, dit la banque.

EN UN CLIN D'OEIL

Montréal Trust poursuit une filiale de Maxwell

MONTRÉAL — Le Montréal Trust a intenté une poursuite de 100 millions \$ contre l'une des deux filiales canadiennes du groupe Maxwell. Selon Me Harry Underwood, du bureau d'avocats torontois McCarthy Tétraut, qui représente le Montréal Trust dans ce dossier, la poursuite vise à contraindre la procédure de faillite adoptée par le groupe Maxwell, qui a demandé la protection de la loi de la faillite en Grande-Bretagne et aux États-Unis, mais pas au Canada. Or, en novembre 1988 le Montréal Trust a agi comme fiduciaire dans l'émission de débetures pour une valeur de 100 millions \$ sur le marché torontois par Maxwell Communication Finance Canada Ltd, dont les bureaux sont à Montréal et le siège social au Nouveau-Brunswick. Le Montréal Trust a recueilli ce montant auprès d'investisseurs privés, dont il ne veut donner maintenant ni le nombre, ni les noms.

L'usine de désencrage de Daishowa ouvre à la mi-février

QUÉBEC — L'usine de désencrage de Daishowa, Produits forestiers Ltée, sera mise en marche et inaugurée à la mi-février. En construction dans le complexe industriel de Daishowa à Québec, son coût atteindra 60 millions \$ et sa production sera de 400 tonnes par jour. L'usine emploiera une vingtaine de personnes.

Alimentation Couche-Tard procède à une acquisition

MONTRÉAL — Alimentation Couche-Tard vient d'acheter de Silcorp les 109 dépanneurs québécois de ce groupe de Mississauga, en Ontario, soient La Maisonnée et Mac's, et devance ainsi Provisoir, qu'il a en tête. Le prix de la transaction, la valeur aux livres et les ventes générées par ces détaillants, demeurent confidentiels, tant chez Silcorp que Couche-Tard, jusqu'à la clôture définitive de la transaction.

Repap vend un élément d'actif

MONTRÉAL — Le géant montréalais des pâtes et papiers Repap a annoncé la vente d'une section de sa nouvelle usine de Miramichi, près de Newcastle au Nouveau-Brunswick, à une compagnie torontoise pour la somme de 112 millions \$. La société d'investissements General Electric Capital Canada fait l'acquisition d'une chaudière de récupération chimique, qui brûle les résidus de pulpe, appelés liqueur noire, produisant certaines substances chimiques recyclables. L'installation de cogénération produit de la vapeur et 24 mégawatts d'électricité, qu'utilise l'usine Miramichi Pulp and Paper.

La prudence est de rigueur dans les affaires au Nigeria

OTTAWA — Le ministre fédéral du Commerce extérieur conseille aux exportateurs de faire preuve de prudence dans leurs transactions au Nigeria à cause des nombreux cas de fraude et d'escroquerie rapportés récemment. Le ministre Michael Wilson recommande aux Canadiens qui envisagent d'établir de nouvelles relations d'affaires dans ce pays d'y retarder toute visite tant que le Haut-commissariat du Canada à Lagos n'aura pas réussi à vérifier la réputation des parties contractantes.

Thatcher en faveur de la dévaluation de la livre

LONDRES — L'ancien premier ministre britannique Margaret Thatcher s'est prononcée en privé pour une dévaluation de la livre par le biais d'un réajustement des parités au sein du SME. Elle alimente ainsi les débats au sein d'une partie du Parti conservateur, qui juge la livre surévaluée. «Elle a déduit des expériences italiennes et françaises (les dévaluations au début des années 1980) qu'une marge de manoeuvre existe pour que nous fassions la même chose», a déclaré un partisan de la «dame de fer» cité par le quotidien The Guardian.

Les banques américaines ont emprunté 29 milliards \$ en 1991

NEW YORK — Les banques commerciales américaines, suivant les recommandations des autorités fédérales de réglementation pour un renforcement de leur capitalisation, ont emprunté quelque 29 milliards \$ sur les marchés financiers en 1991, soit une augmentation de 208 % par rapport à 1990. Une enquête réalisée par la Securities Data Company Inc montre que ces banques ont levé des capitaux frais en 1991 en émettant pour 7,76 milliards \$ de nouveaux titres boursiers et pour 21,41 milliards \$ d'obligations, comparativement à respectivement 1,67 milliard \$ en actions et à 7,67 milliards \$ en obligations en 1990.

Hyundai maintiendra 900 emplois à Bromont en 1992

BROMONT — Hyundai augmentera très légèrement en 1992 sa fabrication d'automobiles mais la production de l'usine de Bromont restera encore très en-deçà de sa capacité de 100 000 véhicules par année. «On projette de fabriquer cette année 32 000 voitures mais ça peut être révisé, tout dépendant du marché, indique René Paquet, directeur des ressources humaines chez Hyundai-Bromont. Un tel objectif devrait nous permettre de stabiliser notre niveau d'emploi, qui tourne actuellement autour de 900 travailleurs.» En 1991, Hyundai a produit 28 201 véhicules comparativement à 27 409 en 1990. Le constructeur ne fabriquera que des Sonata en 1992 à Bromont, mais il n'est pas impossible que l'usine québécoise se lance dans l'assemblage d'un second modèle en ajoutant une autre ligne de montage.

La NASA devra encore supprimer des emplois

CAP CANAVERAL — Les restrictions budgétaires vont peut-être contraindre la NASA, l'agence spatiale américaine, à supprimer 5000 emplois liés à la navette spatiale d'ici 1996, a déclaré le nouveau directeur du Centre spatial Kennedy, Robert Crippen. La National Aeronautics and Space Administration va réduire de 15 % son budget d'exploitation de la navette au cours des cinq prochaines années. Ce budget s'élève à 2,7 milliards \$. La majeure partie de ces suppressions se fera par les départs à la retraite, mais il y aura aussi des licenciements secs. L'automne dernier, 400 personnes travaillant sur les navettes spatiales ont été licenciées.

Pepsi restructure ses activités dans l'Estrie

SHERBROOKE — La compagnie Pepsi Cola fermera cinq usines d'emouteillage et centres de distribution au Québec au cours des six premiers mois de l'année. En raison de cette rationalisation, 60 employés seront licenciés et 61 autres se verront offrir un emploi temporaire. Ainsi, les installations d'emouteillage et de distribution de Sherbrooke, Drummondville, Saint-Jean et Saint-Hyacinthe, en plus de l'usine d'emouteillage de Granby, fermeront leurs portes au cours des six premiers mois de l'année. Les activités de distribution seront désormais regroupées à Granby et celles d'emouteillage à Montréal. L'usine de Granby sera transformée en un nouveau centre de vente et de distribution qui emploiera environ 50 personnes.

LE LOYER DE L'ARGENT

08-01-92	Comptes d'épargne		Dépôts et certificats de placement										Hypothèques			
	Sans chèques	Intérêt quotidien	30-59 jours	60-89 jours	90-119 jours	120-149 jours	150-179 jours	(Int. semestriel)				1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Institutions								1 an	2 ans	3 ans	5 ans	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	
Banque Laurentienne	3,00	3,00-3,75(m)	5,75	5,75	6,00	6,00	6,00	7,00	7,50	8,25	8,50	9,00	9,50	9,75		
Banque Hongkong du Canada	3,25	3,25-4,00	5,75	5,75	6,00	6,00	6,00	6,50	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00	9,50	9,875	
Banque de Montréal	3,00	3,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	6,50	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00	9,50	9,90(d)	
Banque Nationale	3,25	3,00	5,75	5,75	5,75	5,75	5,75	6,50	7,00	7,50	8,00	8,50	9,25	9,50	9,60	
Banque de Nouvelle-Écosse	3,00	3,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	6,50	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00	9,50	9,90	
Banque Royale	3,00	3,75(h)	3,75	4,00	4,00	4,00	4,00	6,50	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00	9,50	9,90	
Banque Toronto-Dominion	3,50	3,00	5,75	5,75	6,00	6,00	6,00	6,50	7,00	7,50	8,00	8,50	9,00	9,50	9,90	
Caisses populaires	3,00	2,50	4,00	5,75	5,75	5,75	5,75	6,50	7,00	7,50	8,00	8,50	9,25	9,50	9,75	
CIBC	3,00	3,25	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,75	7,25	7,75	8,25	8,50	9,00	9,50	9,90	
Fiducie Confédération	-----	-----	6,25	6,25	6,25	6,25	6,25	7,60	7,75	8,50	9,00	8,50	9,00	9,50	9,75	
Fiducie Desjardins	-----	-----	6,00	6,00	6,25	6,25	6,25	6,75	7,25	7,75	8,25	8,50	9,00	9,50	9,875	
Fiducie La Métropolitaine	-----	-----	6,25	6,25	6,25	6,25	6,25	6,50	7,00	7,50	8,00	8,75	9,25	9,75	10,125	
Fiducie Sun Life	-----	-----	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,625	7,00	7,375	7,75	8,25	9,00	9,25	9,50	
Financière (La)	-----	-----	4,75	4,75	4,75	5,25	5,25	6,75	7,25	7,50	8,00	8,75	9,25	9,50	9,625	
Montréal Trust	2,75	4,25	6,25	6,25	6,25	6,25	6,25	6,75	7,125	7,50	8,125	8,50	9,00	9,50	9,875	
Société de Fiducie Mutuelle	-----	-----	6,35	6,50	6,50	6,50	6,50	6,65	7,15	7,65	8,15	8,50	9,00	9,55	9,875	
Société Nat. de Fiducie	-----	-----	6,00	6,00	6,25	6,25	6,25	6,875	7,375	7,75	8,125	8,50	9,00	9,25	9,75	
Trust Général	3,75	6,19(i)	6,00	6,25	6,25	6,25	6,25	6,75	7,25	7,75	8,125	8,50	9,00	9,50	9,875	
Trust National	-----	-----	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,75	7,25	7,75	8,25	8,50	9,00	9,50	9,875	
Trust Pret et Revenu	3,00-5,80(c)	3,00-5,75 (c)	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,75	7,25	7,75	8,25	8,50	9,00	9,50	9,875	
Trust Royal	3,25	3,00-3,25	6,00	6,00	6,25	6,25	6,25	6,75	7,25	7,75	8,25	8,50	9,00	9,25	9,50(e)	

Les taux sont ceux disponibles au moment de la préparation de ce tableau, ils sont donc sujets à révision.
 c) pour 50 000 \$ et plus d) hypothèques 7 ans: 10,00% e) hypothèques 7 ans: 10,00% h) avec chèques: 3,00% à 4,75% j) bénéficiaire: 100 000 \$ et plus. k) intérêts progressifs m) 10 000 \$ et plus
 q) encaissable sans pénalité 8,50 % f) avec chèques: 3,00% à 7,25 %
 COMPILATION: Claudette Hudon

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3270

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

ECCO PERSONNEL

RÉCEPTIONNISTE

(Permanent, temps partiel)

Responsabilités:

- recevoir et acheminer les appels téléphoniques
- accueillir la clientèle

Exigences:

- expérience de 3 à 5 ans à titre de téléphoniste
- bonne connaissance de l'anglais

Horaires de travail:

- du lundi au vendredi de 13h à 18h.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 10 janvier 1992 à:

Ecco Personnel Canada Inc.
 Dossier S-535
 635, Grande Allée Est
 Québec, Québec
 G1R 2K4
 S.V.P. Veuillez inscrire le numéro de dossier

Nous pratiquons l'équité en matière d'emploi
 Service gratuit pour les candidats

DIVISION SECRÉTARIAT

ESTIMATEUR(TRICE) demandé(e)

pour projet commercial, industriel et résidentiel
 5 ans minimum d'expérience
 Envoyer C.V. au:
 Dépt 7794 - Le Soleil
 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6

TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE

travail à temps plein à Saint-Romuald

Exigences: parfaitement bilingue, dactylographie

Communiquer: Directeur du personnel au 839-9999

SECRÉTAIRE COMPTABLE

Nous recherchons une personne ayant une forte connaissance en comptabilité, travaillant sur un logiciel comptable en plus d'une bonne connaissance du travail de secrétariat. Travail à temps plein.

Venir porter curriculum vitae au 342, de l'Église Notre-Dame-des-Laurentides Charlesbourg, QC G2N 1E4 avant le 13 janvier 1992.

FABRICANT DE CHARCUTERIE recherche REPRÉSENTANT(E)

région de Québec

EXIGENCES: EXPÉRIENCE DE LA VENTE EN SUPERMARCHÉ ESSENTIELLE, dynamisme, persévérance, bonne personnalité, autonome.

NOUS OFFRONS: poste permanent, salaire de base + commission + allocation voiture + essence + avantages sociaux

Communiquer avec: M. Richard Gélinas Spécialités Prodral 8265, Le Creusot, Saint-Léonard H1P 2A2 (514) 327-0621

Cabinet d'avocats recherche un SECRÉTAIRE LÉGALE

possédant les qualifications suivantes: expérience minimale de 2 ans, excellent français, méthodique et responsable.

Me Herman Bédard 51, des Jardins, bureau 206 Québec (QC) G1R 4L6

Cégep de la Gaspésie et des Îles

PROFESSEUR(E) EN MÉCANIQUE

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est à la recherche d'un(e) professeur(e) en techniques de génie mécanique pour la session hiver 92.

CHARGE (65%):

- Six (6) per./sem. en cotation fonctionnelle.
- Quatre (4) per./sem. en cotation industrielle.

EXIGENCES:

- BAC en production automatisée ou BAC en ens. professionnelle ou BAC en mécanique et DEC en fabrication mécanique et connaissance en CAO/FAO, ou DEC en fabrication mécanique avec quelques années d'expérience pertinente et connaissance en CAO/FAO.
- Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et des relevés de notes, devront être soumises au plus tard le 17 janvier 92 au:

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
 Cégep de la Gaspésie et des Îles
 C.P. 590
 Gaspé (Québec)
 G0C 1R0

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES Produits naturels

Profil désiré: minimum deux (2) ans d'expérience dans la vente et représentation aux professionnels de la santé.

Aptitudes personnelles: bonne élocution, autonomie, bilinguisme. Revenu avantageux. Devra fournir auto.

Envoyer C.V. à:
 H.C. inc.
 749, côte Sainte-Catherine
 Outremont, QC H3T 1A5

RECEPTIONNISTE DENTAIRE

polyvalent(e), capable d'être aussi assistant(e)-dentaire quelques heures dans la semaine. Horaire d'environ 32 heures/semaine, de jour et de soir. Expérience non essentielle, formation offerte sur place.

Si vous êtes intéressé(e) à faire partie d'une équipe exceptionnelle, faites parvenir votre c.v. avant le 20 janvier 1992 à:
 Clinique dentaire Montbeauville Gaumond
 4780 St-Félix, Bureau 202
 St-Augustin, Qc
 G3A 2J9

Représentant des ventes (secteur hospitalier)

Territoire: Ville de Québec et Est de la province

Exigences:

- Diplôme universitaire en pharmacie
- Expérience professionnelle dans ce secteur d'activités
- Initiative et autonomie jumelées à un ardent désir de réussite
- Bilinguisme

Rémunération concurrentielle et gamme complète d'avantages sociaux. Prière d'adresser votre curriculum vitae avant le 25 janvier 1992 à:

LE SOLEIL - DÉPT 7796
 390, Saint-Vallier Est
 Québec (Québec) G1K 7J6
 (Ce poste s'adresse aux hommes et aux femmes)

Cégep de la Gaspésie et des Îles

PROFESSEUR(E) EN ELECTROTECHNIQUE

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est à la recherche d'un(e) professeur(e) en électrotechnique pour la session hiver 92.

CHARGE

1 charge de 5 per./sem., à temps partiel, au régulier;
 1 charge de 75 périodes pour la session, à la leçon, à l'Éducation des Adultes.

EXIGENCE

Diplôme universitaire terminal de 1er cycle en électricité ou génie électrique.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et des relevés de notes, devront être soumises au plus tard le 17 janvier 92 au:

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
 Cégep de la Gaspésie et des Îles
 C.P. 590
 Gaspé (Québec)
 G0C 1R0

INCA

L'Institut national canadien pour les aveugles

Division du Québec

L'Institut national canadien pour les aveugles (INCA), organisme de charité, est à la recherche d'un (e) candidat (e) dynamique pour le poste suivant à Québec:

DIRECTEUR RÉGIONAL EST DU QUÉBEC

Sous la supervision du directeur général de la Division du Québec et avec l'appui du Comité consultatif, les tâches du directeur régional sont les suivantes:

- Assurer la gestion du personnel du bureau régional;
- Administrer le plan d'action triennal tout en préparant et gérant le budget annuel d'opération;
- Préparer et présenter les différentes demandes de subvention (Centraide, Clubs sociaux, etc.);
- Développer et coordonner différentes campagnes de levée de fonds en collaboration avec les bénévoles;
- Coordonner le Service à la Clientèle en collaboration avec la travailleuse communautaire;
- Donner des conférences de sensibilisation sur la cécité (écoles, Clubs sociaux, etc.);
- Assurer la promotion des droits et intérêts des personnes aveugles et handicapées de la vue auprès des intervenants de la communauté.

QUALIFICATIONS

- Diplôme de premier cycle dans une discipline rattachée aux fonctions;
- Trois (3) années d'expérience en gestion de personnel et administration;
- Le bilinguisme (français et anglais) constituerait un atout.

SALAIRE: Selon l'expérience et les qualifications.

Si ce défilé vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 17 janvier 1992 à:

Lucie Lafrance, directrice de l'Administration
 1010, rue Ste-Catherine Est, bureau P-100, Montréal, QC H2L 2G3

Inqlis

Notre entreprise est spécialisée dans la fabrication d'appareils électroménagers. Nous sommes à la recherche de candidat(s) désireux(se)s de se joindre à notre équipe d'ingénierie de procédés.

INGÉNIEUR(E) DE PROCÉDÉS

Le(la) titulaire de ce poste assumera la responsabilité de la gestion du dossier de la protection de l'environnement, et ce, en conformité avec les divers règlements. De plus, le(la) titulaire participera à la résolution de problèmes techniques liés à la fabrication du produit, et ce, en collaboration avec les départements de la qualité, de la production ainsi que de l'ingénierie du produit.

Vous êtes bien préparé(e) à occuper ce poste si vous possédez:

- BAC en génie chimique
- Bilingue
- Faire preuve d'autonomie
- Aptitudes à communiquer
- Expérience de 2 à 5 ans en contrôle de procédés serait un atout.

Votre rémunération sera établie selon l'échelle salariale en vigueur et les avantages sociaux sont très concurrentiels.

Lieu de travail: Montmagny

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un résumé de leur expérience de travail avant le 30 janvier 1992 au:

Service du personnel
 Inqlis Limitée
 10, Saint-Jean-Baptiste Est
 Montmagny (Québec)
 Téléc.: (418) 248-8469
 Tél.: (418) 248-2332

Crosbie est encore contesté par des groupes de pêcheurs du Québec

Le fameux plan de gestion du poisson de fond de l'Atlantique pour 1992 annoncé dans l'effervescence des préparatifs de la période des Fêtes par le ministre fédéral des Pêches, M. John Crosbie, continue de provoquer la colère de plusieurs groupes de pêcheurs québécois.

LE SOLEIL

C'est au tour de M. Robert Huard, représentant des pêcheurs semi-hauturiers de la région de Gaspé-Sud et président de la MRC-Pabok de partir en guerre contre la réforme Crosbie. La journée même de la publication du « plan Crosbie », l'Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec dénonçait vivement ce projet.

Entre Noël et le Jour de l'An, le ministre québécois responsable des Pêches, M. Yvon Vallières,

ajoutait de l'eau au moulin de la contestation en disant qu'il fallait absolument repenser ce système.

Hier, M. Huard renchérisait en précisant qu'en vertu de ce plan de gestion du ministre fédéral, les pêcheurs qui possèdent un bateau de plus de 50 pieds enregistreront une baisse de leurs prises de 15,8 % alors qu'en général la baisse des quotas est de l'ordre de 10,4 %.

« On vient de manger un gros coup, de dire M. Huard. On va avoir de la misère à payer les assurances cette année. »

En fait, M. Huard ne comprend pas pourquoi le ministre Crosbie diminue les quotas des pêcheurs possédant un bateau de plus de 50 pieds pour les donner aux pêcheurs qui ont un bateau de moins de 50 pieds. « On déshabilite Saint-Pierre, dit-il dans un langage coloré, pour habiller Saint-Paul. »

Le plan Crosbie stipule que les bateaux de pêche à engins mobiles de moins de 50 pieds de la division 4T auront droit à une part additionnelle de 1450 tonnes, sur une base permanente, une fois que le secteur de cette flottille aura convenu d'un plan de rationalisation. Le contingent transféré, disait le ministre le 23 décembre, sera partagé entre les

bateaux à engins mobiles de 50 à 100 pieds et les bateaux à engins fixes.

M. Huard s'étonne également du fait que M. Crosbie n'ait pas retenu une proposition qui a fait l'unanimité au sein des organismes qui s'occupent activement de la pêche commerciale au Québec, soit l'interdiction de la pêche l'hiver. Cette proposition avait même reçu l'assentiment du ministre Vallières.

M. Huard entend faire part de sa colère au ministre Crosbie au cours des prochains jours. Si jamais il rejette les revendications des pêcheurs québécois, M. Huard se promet bien de revenir à la charge et de lui en faire voir de toutes les couleurs.



Georges ANGERS

Elle visa le noir...

Il doit bien se trouver chez les membres de la Centrale de l'enseignement du Québec au moins un (ou une) professeur d'économie qui pourrait donner quelques leçons élémentaires de fiscalité à la présidente de cette centrale, Mme Lorraine Pagé, car elle a démontré, en début de semaine, qu'elle en avait grandement besoin.

Si l'on peut se permettre de résumer la pensée fiscale de Mme Pagé (avec tous les risques que cela comporte, j'en suis bien conscient), notre régime fiscal est de moins en moins juste parce que le fardeau repose de plus en plus sur les individus et de moins en moins sur les entreprises.

Mme Pagé en veut pour preuve que les entreprises ne contribuaient plus que 11 % des revenus du gouvernement canadien, en 1990, contre 28 %, 35 ans plus tôt, ou encore que depuis 1975 l'impôt des particuliers a augmenté trois fois plus vite que celui des entreprises.

Mme Pagé a raison quant aux chiffres; effectivement, la part des recettes fiscales provenant de l'impôt sur les sociétés est moindre qu'elle n'était il y a 10 ou vingt ans. C'est vrai également que la part des recettes provenant de l'impôt des particuliers a augmenté dans l'ensemble des revenus de l'État.

Là où il y a erreur, c'est quand elle interprète cette situation comme signifiant que les entreprises ne supportent pas (ou ne supportent plus) une part équitable de notre fardeau fiscal national. Mme Pagé n'est d'ailleurs pas la seule à le croire, semble-t-il.

Il faut d'abord comprendre un principe de base de notre régime fiscal, à savoir que le taux d'imposition est progressif. Ainsi, plus vos revenus augmentent, plus vous en devez au fisc. Le système est essentiellement le même pour les entreprises, c'est-à-dire que plus elles font de bénéfices plus elles doivent payer de l'impôt.

Ce qui se passe, dans la vraie vie, c'est que les revenus des particuliers augmentent régulièrement alors que les bénéfices des entreprises évoluent en fonction de la conjoncture économique.

Ainsi, de 1983/84 à 1990/91, les revenus des particuliers à l'échelle nationale ont augmenté d'environ 60 % ou, si l'on préfère, de quelque 218 milliards \$. On ne doit donc pas s'étonner que les recettes fiscales provenant de l'impôt des particuliers aient augmenté conséquemment.

Que s'est-il passé, par ailleurs, du côté des entreprises? En 1990/91, elles ont payé environ 60 % de plus d'impôt sur les bénéfices (au niveau fédéral) qu'en 1983/84, soit 11,7 milliards \$ par rapport à 7,3 milliards \$. Mais il y a plus: elles ont payé 60 % de plus alors que leurs bénéfices ont été inférieurs de 10 % en 1990/91 à ce qu'ils avaient été en 1983/84, c'est-à-dire 37,9 milliards \$ contre 42,3 milliards \$.

Le fait que les entreprises aient payé plus d'impôt malgré des bénéfices moindres résulte de la réduction ou de l'élimination de plusieurs incitatifs et échappatoires fiscaux depuis 1988. L'assiette fiscale applicable aux sociétés a été élargie en même temps que les grandes sociétés se sont vues appliquer des mesures particulières garantissant qu'elles paient de l'impôt. En pratique, il est devenu aujourd'hui extrêmement difficile pour les entreprises rentables de se soustraire à l'impôt, contrairement à ce qui s'est passé pendant longtemps.

Il apparaît donc assez injuste, compte tenu de ce qui précède, de prétendre que les entreprises établies au Canada ne supportent plus une part équitable du fardeau fiscal.

Devraient-elles, par ailleurs, en supporter un plus lourd? C'est là une toute autre question qu'il faut traiter avec une certaine prudence.

Établissons d'abord un fait: selon des données de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), l'impôt sur le revenu des sociétés en 1989 au Canada équivalait à 3 % de notre produit intérieur brut. À titre comparatif, il était de 2,6 % aux États-Unis, 7,5 % au Japon, 2,1 % en Allemagne, 2,4 % en France, 3,8 % en Italie et 4,5 % au Royaume Uni. D'autre part, le taux d'imposition des revenus des sociétés est de 38 % au Canada et de 34 % aux États-Unis.

Or, si l'on décidait d'augmenter l'impôt des sociétés établies au Canada, on diminuerait inévitablement notre compétitivité fiscale relative ce qui pourrait avoir des effets négatifs en termes d'investissement, de production et, finalement, d'emplois.

Ce n'est certainement pas ce que souhaite Lorraine Pagé.

Construction d'un navire à Paspébiac

Un regroupement de 27 gens d'affaires de la Gaspésie oeuvrant principalement dans le tourisme, vient d'acquiescer un navire touristique permettant de faire de l'observation sous-marine et qui sera mis en service dès cet été à Percé.

par STEPHANE GIROUX
collaboration spéciale

Le navire, de type catamaran et de conception européenne, sera construit par la compagnie Kata-Marine sur les chantiers maritimes de Paspébiac, qui débute ses opérations cette semaine.

Deux des investisseurs impliqués dans ce dossier, soient M. Gilles Jean et M. Georges Mamelonet, sont d'ailleurs les principaux actionnaires de Kata-Marine qui compte construire des catamarans pour le marché nord-américain.

M. Mamelonet explique que des fenêtres dans la coque du bateau permettront d'observer la vie sous-marine dans la région de Gaspé et Percé.

Lui-même grand amateur de plongée sous-marine, l'armateur estime que la faune aquatique dans la baie de Percé est très riche

et reste propice à l'exploitation touristique.

« On retrouve autour de l'île Bonaventure les fonds les plus clairs de la Gaspésie », a-t-il expliqué. « Les fonds ici sont beaucoup plus intéressants que les fonds européens. »

D'une capacité de 250 passagers, le bateau pourrait également servir de lien entre le Parc Forillon à Gaspé et l'île Bonaventure, en offrant de courtes croisières entre les deux destinations.

Anticipant déjà le succès de l'entreprise, Set-Ha se prépare même à commander un second navire qui pourrait entrer en service en 1993 dans le même secteur.

L'investissement totalise jus-

qu'à maintenant 1,6 million \$ et a été en grande partie financé grâce à des subventions des gouvernements fédéral et provincial. L'apport d'Ottawa représente à lui seul près de 500 000 \$, alors que celui du Québec, par l'intermédiaire de l'Office de planification et de développement du Québec se chiffre aux environs de 250 000 \$. Le député de Gaspé à Québec, André Beaudin, a souligné que l'OPDQ n'avait jamais investi une somme aussi importante dans la région auparavant.

Des draps dispendieux au Canada

TORONTO (PC) — Un maillon de plus à la chaîne de distribution entre le manufacturier et le consommateur constitue l'une des raisons du prix deux fois plus élevé au Canada de draps de lit fabriqués aux États-Unis.

Aux États-Unis, signale une étude de la firme Ernst and Young, les draps ne passent que par un intermédiaire avant d'atteindre le détaillant indépendant. Importés au Canada, les draps sont reçus par la filiale du manufacturier améri-

cain, qui les vend à un distributeur, qui les vend à son tour au détaillant.

Avec le résultat, si l'on tient compte de prix plus élevés à chaque étape, que les consommateurs canadiens paient les draps 154 \$, comparé à l'équivalent de 60 \$

aux États-Unis.

Selon le conseiller en administration John Winter, les marchands canadiens perdent des clients au profit des États-Unis, à cause d'un système de distribution inefficace.

« À chaque étape (de la distribution), a-t-il reconnu, il existe une raison légitime d'imposer des frais pour le service. Mais il existe tout simplement une façon plus efficace de faire les choses. »

UNE QUESTION D'HONNEUR

POUR LES GENS D'AFFAIRES DE LA RÉGION DE QUÉBEC



FIDÉIDES

Chaque année, les Fidélides rendent honneur aux entreprises les plus performantes dans la région de Québec.

POUR GAGNER, IL FAUT ÊTRE INSCRIT!

Pour récolter les honneurs qui vous sont dus, vous devez être inscrit avant le 31 janvier 1992. Inscrivez-vous dès maintenant si votre entreprise s'est signalée de façon particulière dans l'une de ces catégories:

- Environnement • Formation • Distribution et services
- Fabrication • Public et para-public • Haute technologie
- Marketing • Petite entreprise

Si vous n'avez pas reçu votre fiche d'inscription, communiquez sans tarder avec la Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy.

Le Gala des Fidélides aura lieu le 12 mars 1992, au Centre municipal des congrès de Québec

À TOUT SEIGNEUR, TOUT HONNEUR!

Pour informations



LA CHAMBRE DE COMMERCE RÉGIONALE DE SAINTE-FOY
2700, boul. Laurier, Édifice Champlain, suite 2200
Sainte-Foy (Québec) G1V 4K5

Téléphone: 651-7181
Télécopieur: 651-5248



TELE 4



CJRP 1060



CFP



LESOLEIL



RAYMOND CHARBET
MARKETING, P.B.T.



Les caisses populaires Desjardins



unitel



Marketel
COMMUNICATEURS • CONSEILS



le square
St-David
CONDOMINIUM

LUXE ET BUDGET

MAINTENANT RÉCONCILIÉS

OFFRE DE PRÉ-VENTE

condominium à partir de

33 500 \$

346 \$/mois

seulement 10 % comptant
(hypothèque, capitale, intérêt, frais communs, taxes incluses)

2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2

incluant: interphone, bain tourbillon, sorties aspirateur central

aussi: club santé, piscine et spa



5 MINUTES DU CENTRE-VILLE

Une visite s'impose

Bureau de vente;
lun. au ven. 13h à 21h, sam. au dim. 13h à 17h

3415, rue Clémenceau

BEAUPORT, par l'Autoroute de la Capitale, sortie St-David
Intersection Clémenceau-St-David (dernière Carrefour Beauport)

667-5012

Télémedia est sur la voie du redressement

MONTREAL (PC) — Après deux années de pertes, Télémedia semble sur la voie du redressement. Mais cela se fera fait au prix de compressions de coûts importantes qui se seront traduites depuis 1990 par la disparition de plus de 250 emplois au sein de l'entreprise.

La récession et le recul des ventes au détail qu'elle a suscité sont en bonne partie responsables des difficultés financières que Télémedia partage avec les autres radiodiffuseurs.

Mais au Québec, la crise qui frappe actuellement le secteur de la télévision est venu accentuer encore les problèmes de ceux qui exploitent des stations de radio.

« Il s'agit du premier rendement déficitaire jamais enregistré par nos activités de radiodiffusion », signalait hier le président et chef de la direction de l'entreprise, R. James McCoubrey, alors qu'il évoquait les résultats de la dernière année lors de l'assemblée annuelle des actionnaires.

Pour l'exercice terminé en 1991, les revenus de radiodiffusion ont fondu de 6,3 millions \$, soit un recul de 9 %.

Télémedia exploite 27 stations de radio, dont la plus connue est CKAC à Montréal, ainsi que six réseaux de radiodiffusion. La compagnie est aussi active dans le secteur de l'édition, d'où elle tire maintenant plus de 70 % de ses revenus.

En 1991, Télémedia a terminé l'année avec une perte de 2,6 millions \$ (ou 23 c l'action), soit un peu moins que les 3,6 millions \$ (ou 33 c l'action) de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires fut de 215,4 millions \$, en baisse sur les 223 millions \$ de l'année antérieure.

Plus de

3 000

points offerts cette semaine dans

LESOLEIL



Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

33975573

Sinon, composez sans frais, le

1-800-563-8688

L'ÉCONOMIE

Note: Le valeur des titres est exprimée en centimes sauf lorsque précisée d'un A et B - Différentiel des classeurs d'actions ordinaires...

B-A - LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles: 1860.24, en baisse de 4.84. Volume des transactions: 5.8 millions d'actions. Titres en hausse: 129. Titres en baisse: 134. Titres inchangés: 127

Table of stock prices for Montreal market, including columns for stock names, prices, and changes.

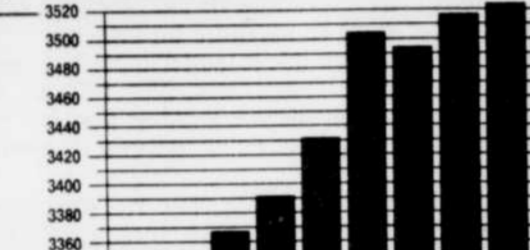
--- D A G ---

Table of stock prices for D A G market, including columns for stock names, prices, and changes.

--- T A Z ---

Table of stock prices for T A Z market, including columns for stock names, prices, and changes.

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles: 3512.92, en baisse de 11.85. Volume des transactions: 27.4 millions d'actions. Titres en hausse: 297. Titres en baisse: 316. Titres inchangés: 277.

Table of stock prices for Toronto market, including columns for stock names, prices, and changes.

--- M A O ---

Table of stock prices for M A O market, including columns for stock names, prices, and changes.

--- T A Z ---

Table of stock prices for T A Z market, including columns for stock names, prices, and changes.

LES OPTIONS NÉGOCIÉES

Table of negotiable options, including columns for stock names, option types, and prices.

LES OBLIGATIONS

Table of negotiable obligations, including columns for bond names, maturities, and yields.

LES TITRES AU COMPTOIR

Table of over-the-counter securities, including columns for stock names, prices, and changes.

LES OBLIGATIONS

Table of over-the-counter obligations, including columns for bond names, maturities, and yields.

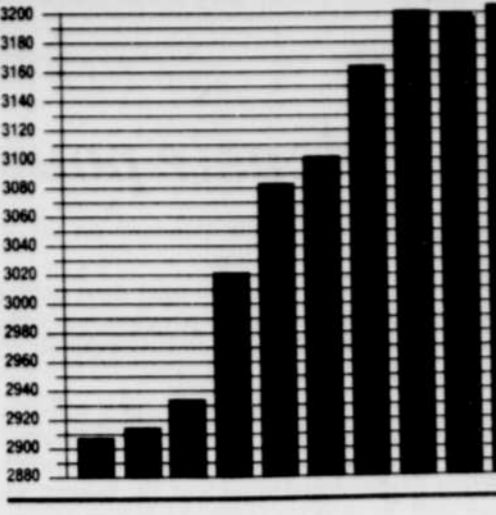
--- D A G ---

Table of stock prices for D A G market, including columns for stock names, prices, and changes.

--- C ---

Table of stock prices for C market, including columns for stock names, prices, and changes.

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3204.83, en hausse de 4.70. Volume des transactions : 251 millions d'actions. Titres en hausse : 917. Titres en baisse : 871. Titres inchangés : 445

Table of market data including 'Ventes', 'Tendances', and various stock indices like S&P 500, Dow Jones, etc.

Large table of stock market data with columns for company names, prices, and changes.

Large table of stock market data, continuing from the previous table, listing various companies and their market performance.

LES FONDIS MUTUELS

Table listing mutual funds with columns for fund names, assets, and performance metrics.

LES MONNAIES

Table showing exchange rates for various currencies, including the Canadian dollar, Japanese yen, and others.

LES FRUITS ET LÉGUMES

Table listing prices for various fruits and vegetables, such as apples, oranges, and carrots.

LA BOURSE AMÉRICAINE

Table of American stock market data, including major indices and individual stock prices.

LES FONDIS MUTUELS

Table listing mutual funds, including their names, assets, and performance data.

LES MONNAIES

Table showing currency exchange rates for various international markets.

LES FRUITS ET LÉGUMES

Table listing prices for various fruits and vegetables, including apples, oranges, and leafy greens.

LA BOURSE AMÉRICAINE

Table of American stock market data, including major indices and individual stock prices.

LES MONNAIES

Table showing currency exchange rates for various international markets.

Office nationale de l'énergie Ordre d'audience GH-R-1-91 AVIS D'AUDIANCE PUBLIQUE. Text regarding energy regulations and public hearings.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES pour 14 h heure de Montréal. Advertisement for a tender process for a hydroelectric project.

LA BOURSE AMÉRICAINE. Large table of American stock market data, including major indices and individual stock prices.

LES ARTS ET SPECTACLES

Radio
TÉLÉVISIONpar GHISLAINE RHEAUTE
LE SOLEIL

Montréal ville ouverte, c'est une « biopsie » de la ville durant les années quarante, quand les pégreux et les maquerelles étaient les vrais patrons de la police. Quand les filles faisaient soigner leurs MTS en prison par les bonnes soeurs en purgeant le temps de leurs patronnes.

« Biopsie ». Le mot est du comédien Michel Côté. Il joue le rôle de Pacifique Plante, le pur, dans la série en 13 épisodes écrite par Lise Payette. Elle fut réalisée par Alain Chartrand qui y a remplacé au pied levé Richard Martin. Elle sera diffusée à TVA à compter du jeudi 16 janvier.

Pax Plante, un homme complexe, a participé avec Jean Drapeau au grand ménage de la moralité. Mais Michel Côté trouve son personnage « un peu zélé ». « Dans une ville comme Montréal, des bordels et des maisons de jeu bien tenues ce n'est pas si terrible que ça », disait-il, hier, au visionnement de presse à Montréal.

Ce fut assez terrible en tout cas pour provoquer une enquête qui aboutit à l'inculpation de dizaines de hauts gradés de la police. Aucun politicien ne fut condamné.

Une scène savoureuse montre madame Beauchamp (Dominique Michel) et son gigolo Henri (Germain Houde) recevant les membres de l'état-major. Il y a du poisson au menu, c'est vendredi. Elle leur dicte leur agenda de descentes programmées : jamais les vendredis, samedis. « Allez chez la Delicato » (sa rivale interprétée par Denise Filiatrault) qu'on verra au 3e épisode. « Période d'hypocrisie », dit Lise Payette. **Vérités et mensonges**

L'idée initiale de Pierre Duceppe était de tourner une série sur

« Montréal ville ouverte », une biopsie pour le 350e!



Les comédiens Pierre Houle, à gauche, Danielle Leduc et Raymond Cloutier dans une scène de « Montréal ville ouverte ».

l'enquête Caron. Il y avait de quoi alimenter au plus quatre épisodes dit madame Payette. Elle a préféré illustrer cette histoire avec des personnages fictifs.

Elle n'a pas pu tout l'enquête Caron qui tient en plusieurs caisses de

document. Elle a travaillé pendant un an à partir des nombreux extraits.

Il lui a été facile de se replonger dans cette époque. Elle a grandi à Saint-Henri, avant son passage « chez les bien-pensants », dit-elle avec ironie. Son oncle chauffeur de taxi avait sa pile de cartes de filles à remettre aux clients.

Elle exhume dans *Montréal...* une collection impressionnante de personnages. Il y a 250 rôles et 1500 figurants. Les uns vrais : J.O. Asselin (Marcel Sabourin), président du comité exécutif, Georges Pelletier (Jean-Louis Paris) directeur du Devoir, Gérard Filion (Normand Chouinard), le chef de police Dufresne (Aubert Palascio). Et des dizaines d'autres. A leur sujet, elle dit avoir été fidèle aux faits. Les adresses des bordels, rue de Bullion, rue Ontario sont exactes aussi.

Les autres personnages sont rebrodés sur le canevas du rapport du juge Caron incarné par Jean Lapointe qui apparaît au milieu de la série. A partir du témoignage de madame Beauchamp, elle a romancé. Parmi ses domestiques, on trouve la comédienne Françoise Berd. Mais je n'ai pas reconnu Marilyn!

Lise Payette ne s'attend pas à recevoir des fleurs de tous les férus d'histoire. « On ne peut pas écrire sur l'histoire sans contrarier les certitudes de certaines personnes. »

Le producteur Claude Désorcy, qui a l'expérience de la série Duplessis précise que les témoignages oculaires se contredisent toujours. « Pour les uns, Pax fut un génie, pour les autres, le pire des crétiens. »

Dans le ventre de sa mère

Fait amusant : Alain Chartrand a filmé les scènes montrant son père Michel (le jeune Pierre Houle) à l'aurore de sa vie publique. Et sa mère Simone, enceinte, en 1942, pendant la campagne de Jean Drapeau dans Outremont. C'était lui le foetus!

Lise Payette faisait sacrer le jeune Michel Chartrand à cette époque. Mais il a expurgé les textes par souci de vérité historique. En 1942, le futur « bouillant syndicaliste » ne saurait pas. « Simone ne voulait pas », a-t-il dit, hier, au grand plaisir de la galerie. Il a commencé à sacrer après la grève de Murdochville.

Alain Chartrand a remplacé à 24 heures d'avis Richard Martin qui a fait un infarctus après quatorze jours de tournage. Il en restait 62 ! Et il n'a pas débordé le budget de 6 500 000\$, soit 500 000 \$ par épisode. En tournant sur support vidéo on a pu économiser quelque 800 000 \$ indiquaient hier les producteurs de Ananti.

Jean Drapeau: un jeune vieux

On verra au premier épisode Jean Drapeau (Raymond Cloutier) à 25 ans, sermonné par son père (Gérard Poirier). Étudiant en droit, il écumait les registres paroissiaux pour vendre ensuite des arbres généalogiques. Il participe à la lutte contre la conscription et la naissance du Bloc populaire dans les bureaux du Devoir.

Malheureusement, l'excellent comédien Raymond Cloutier a deux fois l'âge de son personnage. « Mais il ressemblait à Jean Drapeau » dit le producteur délégué Claude Désorcy. Et comme on le suivra jusqu'à l'âge de 38 ans, il sera alors plus crédible.

Meilleur que Marilyn

Est-ce que c'est bon ? Oui. Infiniment meilleur que *Marilyn* malgré le démarriage lent.

J'y reviendrai par le menu la semaine prochaine. La série ne débute que le 16 janvier. Cette semaine TVA présente le « making of »... comme on dit en bon français.

Les opposants à la tournée de Paul Simon passent aux actes à Johannesburg

JOHANNESBURG (AP) — Une explosion a provoqué des dégâts hier dans les locaux de la société qui organise la tournée du chanteur américain Paul Simon en Afrique du Sud quelques heures après son arrivée à Johannesburg, selon la police.

La branche militaire d'un mouvement extrémiste noir, l'Armée de libération nationale du peuple azanien, a revendiqué cet attentat par un appel téléphonique à l'agence sud-africaine SAPA. Le groupe menace de perpétrer de nouveaux attentats si la tournée n'est pas annulée.

L'attentat n'a fait aucun blessé et seules quelques vitres ont été brisées lorsqu'un engin explosif a apparemment été lancé contre les bureaux des productions Network et PA Sound Corp.

À son arrivée à l'aéroport, Paul Simon s'est dit déterminé à entamer comme prévu samedi sa tournée. « Nous avons annoncé cette tournée il y a des mois de cela et les négociations se sont poursuivies pendant six mois. J'avais l'impression que tout était réglé pour le mieux.



Paul SIMON

J'ai été surpris d'apprendre ce qui s'est passé. »

Paul Simon sera le premier artiste important américain à venir jouer en Afrique du Sud depuis l'appel des principaux mouvements noirs locaux à la levée des sanctions culturelles.

En Bref

■ Pas de conflit entre Montréal et Cannes

PARIS (d'après PC) — Les organisateurs du Festival des films du monde de Montréal peuvent dormir tranquilles. Leurs collègues du Festival de Cannes ont renoncé « pour le moment » à changer en septembre la date de la grande fête du cinéma. « C'est complètement écarté pour le moment », a indiqué la porte-parole du festival, Mme Louisette Fargette. D'ailleurs, les dates du prochain festival sont arrêtées : il aura lieu en mai.

■ Too Many Cooks en première partie de Bryan Adams

C'est le groupe Too Many Cooks qui assurera la première partie du spectacle de Bryan Adams le 22 janvier prochain. Le rockeur canadien, qui a l'habitude d'encourager les groupes locaux, a invité la formation sherbrookoise pour ses deux spectacles au Québec, au Colisée et au Forum. La tournée canadienne d'Adams débute lundi.

■ Ginette Reno en supplémentaire

Rassurez-vous les nombreux spectateurs qui n'avez pu obtenir de billets pour le spectacle de Ginette Reno. La chanteuse tant attendue reviendra à Québec pour trois concerts supplémentaires, au Grand Théâtre les 25-26 et 27 avril. Les billets sont en vente dès samedi.

■ Lee Aaron à Québec

La rockeuse ontarienne Lee Aaron sera au collège St-Charles-Garnier le 7 février prochain, 20 h. Les billets seront en vente sur le réseau Billetech dès le 20 janvier.

■ L'OSQ à St-Georges

Sous la direction du chef invité Daniel Swift et avec le clarinettiste James Campbell comme soliste, l'OSQ donnera des concerts à Saint-Joseph-de-Beauce, mardi le 14, et à Shawinigan (jeudi prochain) le 16. Ces concerts qui font parties des « sorties symphonique du Maurier » seront consacrés à des oeuvres de Mozart (Concerto pour clarinette), Beethoven (Symphonie no 1), Debussy et du compositeur canadien Glickstet. Le même programme sera donné mercredi le 15, au Palais Moncalm, dans la série Découverte du Maurier. Le 8 avril, l'OSQ se rendra à Rivière-du-Loup en compagnie du chef d'orchestre Semyon Vekshtein et du violoniste Malcolm Lowe.

■ École Arquemuse

Les cours de l'École de musique Arquemuse reprennent lundi le 13 janvier dans ses nouveaux locaux situés au 850, avenue de Salaberry. Fondée en 1984 et accréditée par la ville de Québec depuis 1986, l'Arquemuse s'adresse aussi bien aux musiciens amateurs (de tous âges) qu'aux jeunes se destinant à la carrière. On y enseigne le chant, le piano, la guitare et plusieurs des instruments de l'orchestre. En plus, des activités de chant choral (pour enfants et adultes), des cours d'éveil musical d'après la rythmique Dalcroze (pour les garçons et filles de 4, 5 et 6 ans), et un programme de formation en collaboration avec le Conservatoire de musique de Québec et l'extension de l'université Laval figurent au programme. Inscriptions samedi le 11 de 9 h à midi.

■ Prix à Denis Gougeon

Le compositeur montréalais Denis Gougeon a partagé avec Alexina Louie, de Toronto, le Prix de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. D'une valeur de 10 000 \$, ce prix souligne la qualité d'oeuvres orchestrales. La pièce primée de M. Gougeon s'intitule « À l'aventure », tandis que celle de Mme Louie a pour titre « Thunder Gate ». Quelques cent oeuvres nouvelles avaient été soumises au jury formé de Simon Streatfeild, l'ex-directeur musical de l'OSQ maintenant rattaché au Guelph Spring Festival, et des compositeurs américains Joseph Schwantner et Tania Leon.

■ Belzile à Rivière-du-Loup

Du 8 janvier au 2 février, l'artiste de Québec Hélène Belzile exposera à Rivière-du-Loup, au centre « Au bout de la 20 ». Dans ses oeuvres récentes s'inscrivent en filigrane la nostalgie de l'ailleurs, d'un monde mystérieux, où priment la couleur et une gestuelle graphique.

■ Encore un film pour Costner

Le controversé « JFK » vient à peine de sortir sur les écrans que déjà l'acteur Kevin Costner s'attaque à un autre scénario. Il jouera dans « The Bodyguard », qui mettra aussi en vedette la chanteuse Whitney Houston.

■ Connery gratifié

L'acteur Sean Connery, qui a incarné James Bond le temps de quelques films, vient d'être honoré par la Cinéma-thèque américaine. L'organisme lui décernera le grand prix pour l'ensemble de son oeuvre lors du gala de l'industrie le 10 avril prochain.

Où aller à Québec

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre : (1) chef-d'oeuvre ; (2) remarquable ; (3) très bon ; (4) bon ; (5) moyen ; (6) médiocre ; (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galeries Canardières, 661-8575). Le dernier boy-scout (5) v.f. de *The Last Boy-scout*. 19h, 21h. G. Prix d'entrée : 8 \$; 6 \$ pour les 14-20 ans ; 4,25 \$ moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

■ École Arquemuse

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) J.F.K. (-) v.f. de *John F. Kennedy*. 12h30, 16h15, 20h, 14 ans. Suzie Fissettes (5) v.f. de *Curley Sue*. 12h30. G. L'été de mes onze ans (5) v.f. de *My Girl*. 14h45, 16h55, 19h15, 21h30. G. Gavin (5) 12h15, 14h30, 16h40. G. Robe noire (4) v.f. de *Black Robe*. 19h40, 21h50, 14 ans. Fievel au Far West (4) 12h10, 13h50, 15h30, 17h05. G. Le Prince des marées (4) v.f. de *Prince of Tides*. 12h20, 19h, 21h40. 14 ans. Volere, volare (4) 15h05, 17h10, 19h20, 21h30. G. Le Martien de Noël (4) 12h50, 14h15, 15h45, 17h15. G. Le dernier boy-scout (5) v.f. de *The Last Boy-scout*. 19h30, 21h55. 18 ans. Les nerfs à vifs (3) v.f. de *Cape Fear*. 13h15, 16h, 19h, 21h40. 18 ans. La tentation de Venus (4) v.f. de *Meeting Venus*. 13h30, 16h30, 19h25, 21h50. G. Prix d'entrée : 8 \$; 6 \$ pour les 14-20 ans ; 4,25 \$ pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans ; 4,75 \$ avant 18 h en semaine.

CLAP (2360, Chemin Sainte-Foy, 650-CLAP). Robe noire (4) v.f. de *Black Robe*. 12h30, 21h35. 14 ans. Hamlet (3) (v.o.a. s.-l.f.) 12h45, 17h15. G. ★ Volere, volare (4) 13h, 15h, 17h, 19h, 21h. G. Jésus de Montréal (2) 14h30, 19h20. G. L'assassin jouit du trombone (5) 15h15, 19h45. G. Merci la vie (3) 16h50, 14 ans. Le Dernier empereur (2) v.f. de *L'Ultimo Imperatore*. 21h45. G. Prix d'entrée : 5 \$; 4,25 \$ moins de 14 ans et plus de 50 ans ; Super-Primeurs 5\$, du lun. au jeu.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401, des Galeries, 628-2455) Salle 1 : Trompée (4) v.f. de *Deceivd*. Sem. : 21h35, 14 ans. Montréal vu par (3) Sem. : 19h05. G. Salle 2 : Capitaine Crochet (4) v.f. de *Hook*. Sem. : 18h15, 21h. G. Salle 3 : La Belle et la Bête (3) v.f. de *The Beauty and the Beast*. Sem. : 19h, 21h. G. Salle 4 : Van Gogh (4) Sem. : 20h30. G. Salle 5 : Frankie et Johnny (4) v.f. Sem. : 19h15, 21h40, 14 ans. Salle 6 : Billy Bathgate (4) v.f. de *Billy Bathgate*. Sem. : 19h15, 21h30, 14 ans. Prix d'entrée : 8 \$; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle 1 : L'été de mes

onze ans (5) v.f. de *My Girl*. 19h, 21h. G. Salle 2 : Frankie et Johnny (4) 18h50, 21h, 14 ans. Salle 3 : Le Prince des marées (4) v.f. de *Prince of Tides*. 18h50, 21h15, 14 ans. Salle 4 : Les nerfs à vifs (3) v.f. de *Cape Fear*. Tous les jours, 18h50, 21h15, 18 ans. Salle 5 : J.F.K. (-) v.f. de *John F. Kennedy*. 19h30, 14 ans. Prix d'entrée : 5,50 \$; 5 \$ pour adolescents jusqu'à 17 ans ; 3 \$ pour les moins de 13 ans (sauf pour les films cotés 14 ans et plus de 65 ans).

MIDI-MINUIT (252, rue Saint-Joseph est, 522-2828) Vidéos XXX. AuJ. Toxique le ravageur (-) 8h40, 21h15. Le dernier survivant (-) 9h55, 17h, 22h30. Les bas de soie noirs (-) 11h25, 14h10, 18h30. Histories de fesses (-) 12h50, 15h40, 19h55. Prix d'entrée : 7 \$.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Thelma et Louise (4) v.f. 18h40, 18 ans. Méditerranée (3) v.f. 18h30. G. La demoiselle sauvage (4) 19h. G. Brazil (2) v.f. 21h05. G. Henry V (2) v.o.a. 21h. Carte verte (4) v.f. de *Green Card*. 18h45. G. La dernière tentation du Christ (4) v.f. de *The Last Temptation of Christ*. 20h45. Prix d'entrée : Lun. au jeu. : 0,99 \$ taxes en sus. SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592) : Salle 1 : J.F.K. (-) v.o.a. Sem. : 20h30, 14 ans. Salle 2 : Bugsy (-) v.o.a. Sem. : 18h15, 21h, 14 ans. Salle 3 : Father of the Bride (5) Sem. : 19h, 21h20. G. Prix d'entrée : 8 \$; 4,25 \$ enfants et âge d'or.

CINÉMA DU MERCREDI AU MUSÉE DE LA CIVILISATION/19h. Princes en exil. Auditorium 1.

Théâtre

LA CROISIÈRE S'AMUSE. Souper-théâtre-animation du lun. au dim à compter de 19h30. Café Vittoria, 3405 boul. Hamel. Reservation: 877-4606.

Spectacle

- Trio de Chantale Thibault, 22h15. Café-bar l'Empire, Hôtel Clarendon, 57, rue Sainte-Anne. Entrée libre.

- Kathy Buda. Mer. au sam. 22 h. Aussi, Jacques Faucher au piano, 17 h. Baron Rouge, 350, boul. Sainte-Anne.

- Carole Lambert. Mer. Jeu. 17h. Gaucus du Hilton.

Restaurants

- Claude Olivier Dubuc, pianiste-accordeoniste. Pendant les 5 à 7 du lun. au ven. Rosaire Pearson, pianiste. Mer. au dim. 19 h. Château Bonne Entente, 3400, chemin Sainte-Foy.

- Danses orientales. Mer. au sam. 20 h 30. Le Carthage, 399, rue Saint-Jean.

- Benito Trogi et Roberto Veruchia chantent « La Dolce Vita ». Mer. au dim. 18 h 30. Restaurant Au Parmesan, 38, rue Saint-Louis.

- Souper-concert avec le trio Teneramente tous les mer. 19h. Restaurant-bar Le Bonaparte, 680, Grande-Allée Est. Rens. : 647-4747.

METTEZ DU SOLEIL
DANS VOTRE QUOTIDIENLE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!Vendredi soir
Bons billets disponibles

VENDREDI 10 JANVIER, 19h
PEPS DE L'UNIVERSITÉ
LAVAL

Entrée : 16,50 \$
Sièges VIP : 22,50 \$
Enfants et Âge d'or : 12,50 \$

Prix de groupe disponible

Billetech

Renseignements et réservations : 691-7211

PROGRAMME DOUBLE
En première partie :
basketball féminin
Le Rouge et Or de
l'Université Laval
vs
Université Bishop

TELE 9

GR

Plus de
3 000
points offerts
cette semaine
dans
LE SOLEIL

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:
78410447
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi points

LES GALERIES DE LA CAPITALE
5401 boul. des Galeries 628-2455

TROMPEE (14) Dolby
Tous les soirs 8:30 dim 12:30-5:00-9:30
MONTREAL VU PAR (G) Dolby
Tous les soirs 7:05 dim 2:30-7:05
CAPITAINE CROCHET (G) Dolby
Tous les soirs 6:15-9:00 dim 12:30-2:45-5:15-9:30
LA BELLE ET LA BÊTE (G) Dolby
Tous les soirs 7:00-9:00 dim 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00
VAN GOGH (G) Dolby
Tous les soirs 8:30 dim 2:00-5:15-8:30
FRANKIE ET JOHNNY (14) Dolby
Tous les soirs 7:15-9:40 dim 12:30-2:40-4:55-7:15-9:40
BILLY BATHGATE V.F. (14) Dolby
Tous les soirs 7:15-9:30 dim 12:30-2:45-5:00-7:15-9:30

CINÉMA STE-FOY
2500 boul. Laurier 656-0592

J.F.K. (V.O.A.) (14) Dolby
Tous les soirs 8:30 dim 1:00-5:00-8:30
BUGSY (V.O.A.) (14)
Tous les soirs 9:00 dim 1:30-5:00-8:30
THE ADDAMS FAMILY (V.O.A.) (14)
dimanche 1:15
FATHER OF THE BRIDE (V.O.A.) (G)
Tous les soirs 7:00-9:30 dim 1:30-4:15-7:00-9:30

PLACE QUÉBEC
5 Place Québec 625-4524

STAR TREK VI (V.O.A.) (G)
Tous les soirs de dimanche à mardi 6:30-9:00
LAST BOYSCOUT (V.O.A.) (18)
Tous les soirs de dimanche à mardi 6:30-9:05



GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON

AVIS SPÉCIAL AUX 14 - 20 ANS - NOUVEAU TARIF JEUNESSE **6.00\$***
*PARTOUT, EN TOUT TEMPS, À L'EXCEPTION DES MARDIS À MOITIÉ-PRIX ET DES MATINÉES SUR SEMAINE À 4.75\$

INFO-HORAIRE: CINÉMA ST-GEORGES 228-7540, CINÉMA ALOUETTE 337-2465

DU 3 AU 9 JANVIER

PLACE CHAREST
Du Pont et Boul. Charest 529-9745

J.F.K. (14 ans)
12:30 - 16:15 - 20:00

L'ÉTÉ DE MES ONZE ANS (G)
14:45 - 16:55 - 19:15 - 21:30

GAWIN (G)
12:15 - 14:30 - 16:40

ROBE NOIRE (14 ans) Dolby
19:40 - 21:50

PIEVEL AU FAR WEST (G)
12:10 - 13:50 - 15:30 - 17:05

SUZIE FRISETTES (G)
12:30

VOLERE, VOLARE (G)
15:05 - 17:10 - 19:20 - 21:30

LE MARTIEN DE NOËL (G)
12:50 - 14:15 - 15:45 - 17:15

LE DERNIER BOY SCOUT (18 ans)
19:30 - 21:55

LES NERFS À VIF (18 ans)
13:15 - 16:00 - 19:00 - 21:40

LA TENTATION DE VENUS (G)
13:30 - 16:30 - 19:25 - 21:50

LE PRINCE DES MAREES (14 ans)
12:20 - 19:00 - 21:40

LE CLAP
2360 Ch. Ste-Foy, Ste-Foy 650-CLAP

VOLERE VOLARE Dolby
Ven. au Lun.: 13:00 - 15:00 - 17:00 - 19:00 - 21:00
Jeu.: 13:00 - 15:00 - 17:00 - 19:00 - 21:00

CANARDIERE
Les Galeries Canadienne 661-8575

PIEVEL AU FAR WEST (G)
13:00 - 14:30 - 16:00 - 17:30
jusqu'au 6 janvier seulement

LE DERNIER BOY SCOUT (18 ans)
du 3 au 9 janvier
19:00 - 21:00

CINÉMA LE PARIS
PLACE D'YOUVILLE 694-0891

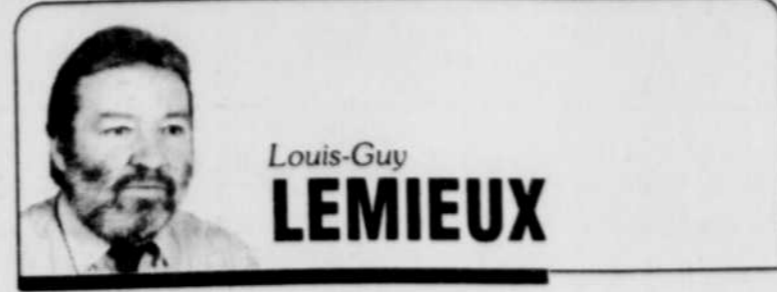
99¢ LUNDI AU JEUDI

1,99\$ VEN. SAM. DIM. et FÊTES

*TAXES EN SUS

VOIR CALENDRIER RÉPERTOIRE

MARDIS À MOITIÉ PRIX
*BASÉ SUR LE PRIX D'ENTRÉE POUR ADULTES
TOUS LES FILMS • TOUTE LA JOURNÉE
TOUS LES CINÉMAS



Louis-Guy **LEMIEUX**

L'homme de l'année

Qui a été l'homme de l'année 1991 dans la région de Québec? Bonne question...

Par les années passées, on trouvait facilement un homme ou une femme d'affaires, un politicien, un grand bénévole, un porte-parole des milieux sociaux ou de l'éducation, un artiste ou un leader charismatique qui pouvait y prétendre.

En 1991, c'est le désert. Ou presque. Les fortunes locales les plus admirées ou enviées se sont écroulées comme des châteaux de cartes. Aucun parmi les politiciens locaux ou régionaux n'est ressorti du lot. Les héros sont fatigués. La crise aura fait pâlir l'image de tous et chacun.

La veille du jour de l'An, je n'avais qu'un nom à me mettre sous la dent: Claude Larose, le président de la CTCUQ. M. Larose a été exemplaire de patience, de ténacité et de conviction quand il s'est agi d'expliquer aux citoyens et aux élus municipaux la révolution nécessaire dans le transport en commun. Il a accepté sans broncher l'odieuse d'une situation dont il n'était pas responsable. Il a une belle carrière devant lui. Mais peut-on logiquement nommer homme de l'année celui qui signe la hausse du prix des billets d'autobus et coupe dans le service? Claude Larose sera l'homme de l'année 1992 s'il réussit à faire rouler son métrobus et à remettre de l'ordre dans la cabane de la CTCUQ.

Alors qui? C'est grâce à saint Antoine de Padoue que j'ai finalement trouvé notre homme. Il s'agit de M. Michel Hamilton, un chauffeur de taxi de la compagnie Taxis Les Saules enr. (525-8123). L'histoire qui suit est édifiante. Elle pourrait s'intituler: Il y a encore des gens honnêtes.

Nous sommes à la gare centrale du boulevard Charest. Il est 17 h 15, ce 31 décembre 1991. Une femme blonde, belle, la jeune cinquantaine, descend de l'autobus en provenance de Rimouski. Elle saute dans un taxi pour se faire conduire à la haute-ville. Elle sort son porte-monnaie pour payer sa course et se dépêche d'entrer chez elle où l'attendent ses enfants et le party du Nouvel An.

Le lendemain, c'est le drame. Elle ne retrouve pas son porte-monnaie. Il contenait toutes ses cartes et un montant d'argent substantiel. En fait, il contenait le budget familial pour 15 jours. Environ 150 \$...



Michel **HAMILTON**
C'est un certain M. Hamilton, chauffeur de taxi. C'est le chauffeur de taxi de la veille.

Perdu ou volé? Cherche partout. Téléphone partout. Rien. En désespoir de cause, notre jeune femme invoque le saint patron des objets perdus, Antoine de Padoue. Et, croyez-le ou non, ça marche.

À 19 h, durant le repas familial du 1er jour de l'année, le téléphone sonne. C'est un certain M. Hamilton, chauffeur de taxi. C'est le chauffeur de taxi de la veille.

Après sa course de 17 h 15, Michel Hamilton a continué son travail jusqu'à 4 h du matin. Il a effectué une dizaine de voyages durant ce laps de temps. C'est en faisant le ménage de sa voiture, au petit matin, qu'il a retrouvé le porte-monnaie de notre étourdie sur le plancher du véhicule.

En l'absence d'identification précise, notre homme a dû téléphoner un peu partout pour retracer la propriétaire du porte-monnaie bien garni. C'est par une carte de l'Hôtel-Dieu qu'il a pu avoir le téléphone et l'adresse exacte.

Et le meilleur restait à venir: M. Hamilton s'offrait à venir porter le porte-monnaie à la maison entre deux voyages. C'est ce qu'il fit dans la soirée. Il ne manquait pas un sou noir.

Quitte à blesser la modestie de Michel Hamilton, de Sainte-Foy, il fallait signaler ce geste d'honnêteté foncière d'un citoyen anonyme.

Autant les voleurs et les violents ignorent le dommage moral et la blessure psychologique qu'ils causent à leurs victimes au delà du crime, autant le beau geste gratuit de ce chauffeur de taxi aide à vivre en société.

Dans mon livre, Michel Hamilton est l'homme et le citoyen de l'année 1991 à Québec.

220 employés relocalisés aux Cours de l'Atrium Les Postes déménagent à Charlesbourg

Les quelque 220 employés de la Société canadienne des postes, se trouvant actuellement dans deux

bureaux administratifs du chemin Sainte-Foy, seront prochainement relocalisés dans l'édifice Les Cours de l'Atrium, situé au 475, boulevard de l'Atrium, à Charlesbourg.

cet endroit, a indiqué hier Mme Hélène Barnard, gestionnaire des communications.

Les deux bureaux qui seront ainsi libérés après l'expiration du bail de location sont situés aux 1535 et 1305 du chemin Sainte-Foy. Mme Barnard a précisé que le premier déménagement devrait avoir lieu à la fin du mois de février et toucher les employés du 1535, alors que celui concernant les employés du 1305 ne devrait intervenir qu'en mai.

Ce regroupement, a-t-elle ajouté en substance, va permettre d'accroître l'efficacité du service tout en réduisant les coûts. Il n'y aura, par exemple, dans le nouvel emplacement qu'une salle courrier, au lieu des deux actuelles.

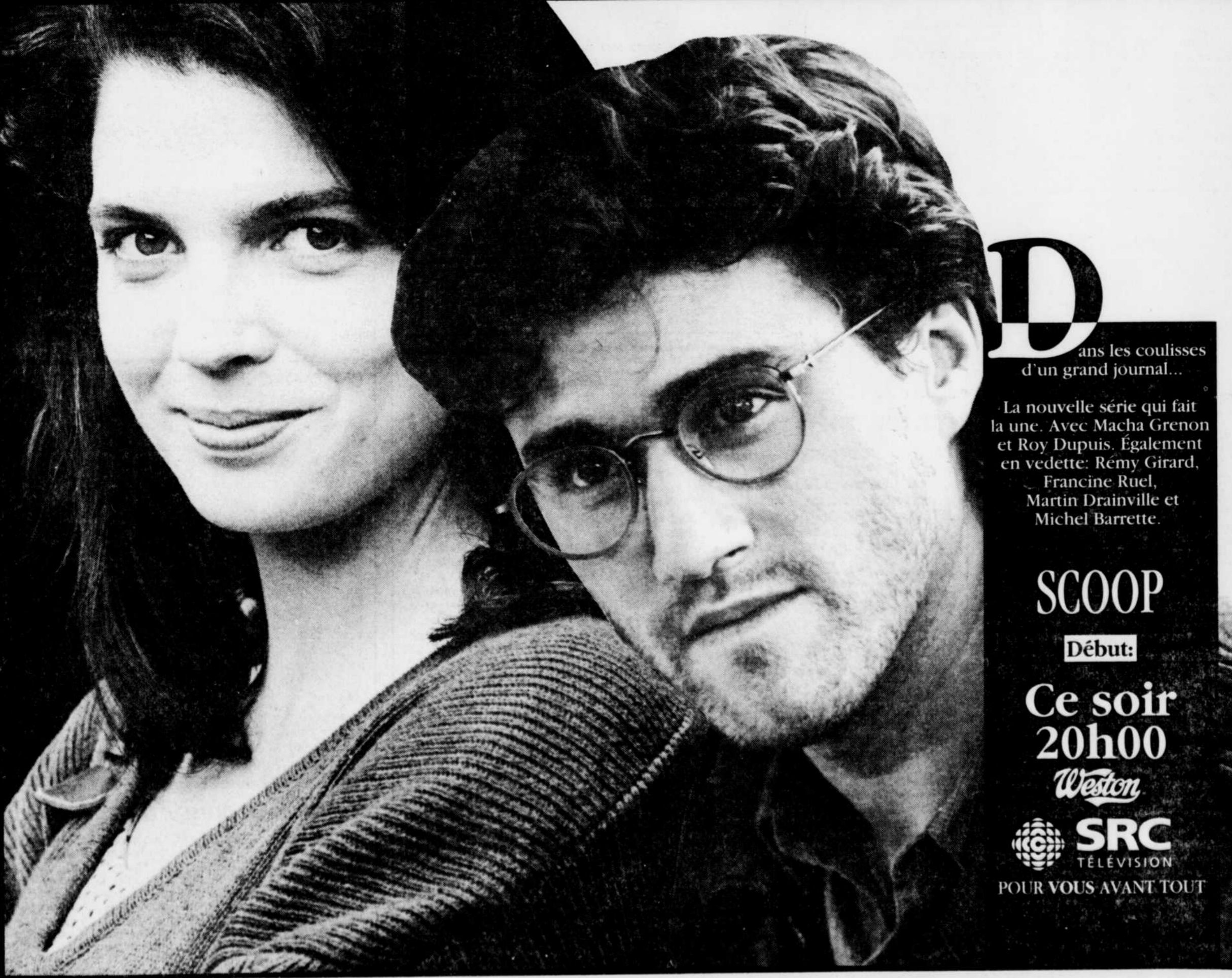
Actuellement, l'édifice du boulevard de l'Atrium, situé juste du côté ouest de l'Atrium, n'est occupé que par deux ou trois bureaux de professionnels et le restaurant Big Baz.

CINÉMA MIDI MINUIT-252, ST-JOSEPH EST, 522 2823
FAIT L'AMOUR PAS LA GUERRE
FESTIVAL ÉROTIQUE

ÉTATS-UNIS	EUROPE
Traci Lords	Brigitte Cormier
Chrissy Canyon	Pascalie Caille
Raven	Uschi
Toni Wells	Karin Gambier
Keisha	Corine Barry

VOYEZ DEUX FILMS DIFFÉRENTS CHAQUE JOUR
L'enfer mondial du sexe pour 2 semaines!

P O U R V O U S D I V E R T I R



Dans les coulisses d'un grand journal...
La nouvelle série qui fait la une. Avec Macha Grenon et Roy Dupuis. Également en vedette: Rémy Girard, Francine Ruel, Martin Drainville et Michel Barrette.

SCOOP
Début:
Ce soir 20h00
Weston
SRC
TÉLÉVISION
POUR VOUS AVANT TOUT

QUÉBEC ET L'EST

LE SOLEIL

ÉCHOS DES DEUX RIVES

GASPÉSIE

Des dommages de 8 millions \$

Un incendie a lourdement endommagé la scierie de Produits forestiers Saint-Alphonse, en Gaspésie, dans la nuit de lundi à mardi, détruisant presque toute la structure intérieure de l'usine et une bonne partie de la machinerie. L'alerte a été donnée par un passant lundi vers 23 h et les pompiers ont combattu le brasier pendant toute la nuit. Selon l'enquêteur Jean Cormier, de la Sûreté du Québec à New Richmond, les dommages pourraient être évalués à 8 millions\$. Un chimiste et l'enquêteur Cormier ont réussi à localiser hier après-midi le foyer de l'incendie, qui se situait dans la machinerie. Des travaux d'entretien avaient été effectués lundi à la scierie, qui avait fermé temporairement ses portes le 18 décembre. Les 75 employés de Produits forestiers Saint-Alphonse devaient retourner au travail en mars. Les installations étaient assurées, selon M. Cormier, mais la direction de l'usine, propriété conjointe de Rexfor et d'intérêts locaux, n'a pas voulu émettre de commentaires quant à une reconstruction et une réouverture prochaines.

BEAUPRÉ

Cause accidentelle

Les deux chimistes du Laboratoire de police scientifique de Montréal appelés à examiner les débris des 18 condominiums du domaine Le Plateau de Beaupré, incendiés dimanche matin, en sont venus à la conclusion que le feu était imputable à un trouble électrique dans une sècheuse installée au centre de l'édifice. Les enquêteurs du Bureau des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec ont dû inspecter chaque appartement. Les dommages se chiffrent à un million \$.

SAINT-AUGUSTIN

Construction à la hausse

En 1991, 870 permis de construction, pour une valeur totale de 40 352 201 \$, selon la valeur mentionnée lors de la demande, ont été émis par le service d'urbanisme de la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures. De ce nombre, on compte 251 unités de logement pour une valeur de 23 809 827 \$. En 1990, 181 permis avaient été émis pour la construction de 200 unités de logement.

Patrouille policière

Pour sa première semaine d'intervention sur le territoire de Saint-Augustin, du 1er au 5 janvier, la police de Québec a répondu à 15 plaintes, relativement à des systèmes d'alarme, des effractions et des vols divers. Il s'agit d'une moyenne de trois plaintes par jours. Aux dires de l'inspecteur Gilles Drolet, l'équipe de 12 policiers affectée sept jours par semaine, 24 heures sur 24, dans cette ville, s'occupe également de faire respecter le Code de la sécurité routière. « Elle est très visible et fort remarquée de la population », souligne-t-il.

SAINTE-FOY

Voleur effronté

Le propriétaire d'Informatique Mercier, des Galeries Duplessis à Sainte-Foy, a démasqué un voleur qui se présentait chez lui pour la seconde fois en un mois, histoire d'y passer de faux chèques. Pour faire diversion, le suspect de 18 ans s'est présenté au commerce en limousine, avec chauffeur privé. Il a été reconnu au moment où il achetait du matériel informatique. En décembre, l'individu avait acquitté une facture avec un chèque sans fonds et avait disparu dans la brume. Hier, il a été remis entre les mains de la police.

QUÉBEC

Feu d'auto spectaculaire

L'incendie d'une automobile a causé tout un émoi, dans la petite rue Saint-Olivier du secteur Saint-Jean-Baptiste de Québec, en fin d'après-midi hier. Le feu s'est étendu rapidement à tout le véhicule, lorsque des gens ont essayé de l'éteindre avec un extincteur, mais ils ont abandonné en laissant toutes les portes ouvertes et le capot relevé, ce qui a animé le brasier. « Ça flambait pour vrai avec toute cette aération », selon le chef de division Jules Bolduc, du service des incendies, dont les pompiers ont utilisé plusieurs jets surtout pour protéger les maisons toutes proches du véhicule en flammes.

Une «femme d'affaires» de St-Henri est accusée de fraudes totalisant 737 000 \$

Une prétendue femme d'affaires de Saint-Henri de Lévis, Diane Gagnon, âgée de 42 ans, a comparu, hier, au palais de justice de Québec pour répondre d'accusations de fraudes totalisant 737 000 \$ présumément commises aux dépens de 16 personnes.

LE SOLEIL

Le juge Yvon Sirois lui a permis

de reprendre sa liberté moyennant un cautionnement de 50 000 \$ souscrit par un ami de la prévenue, un homme d'affaires et restaurateur de Victoriaville.

Le procureur de la Couronne, Me Serge Brodeur, a en outre requis que Diane Gagnon remette son passeport et qu'il lui soit interdit de communiquer avec ses présumées victimes.

L'avocat de la prévenue, Me Lawrence Corriveau, a opté

pour un procès devant juge et jury puis a consenti à ce que la communication de la preuve ait lieu le 21 janvier. D'ici là, a déclaré le procureur de la Couronne, il est fort possible que d'autres accusations du même type soient portées contre Diane Gagnon.

Le stratagème qu'elle aurait utilisé envers les présumées victimes n'a pourtant rien de bien sorcier. Se prétendant actionnaire de plusieurs boutiques de vêtements, elle aurait déclaré à ses proches avoir la possibilité d'acquérir des stocks de faillites à des prix ridicules.

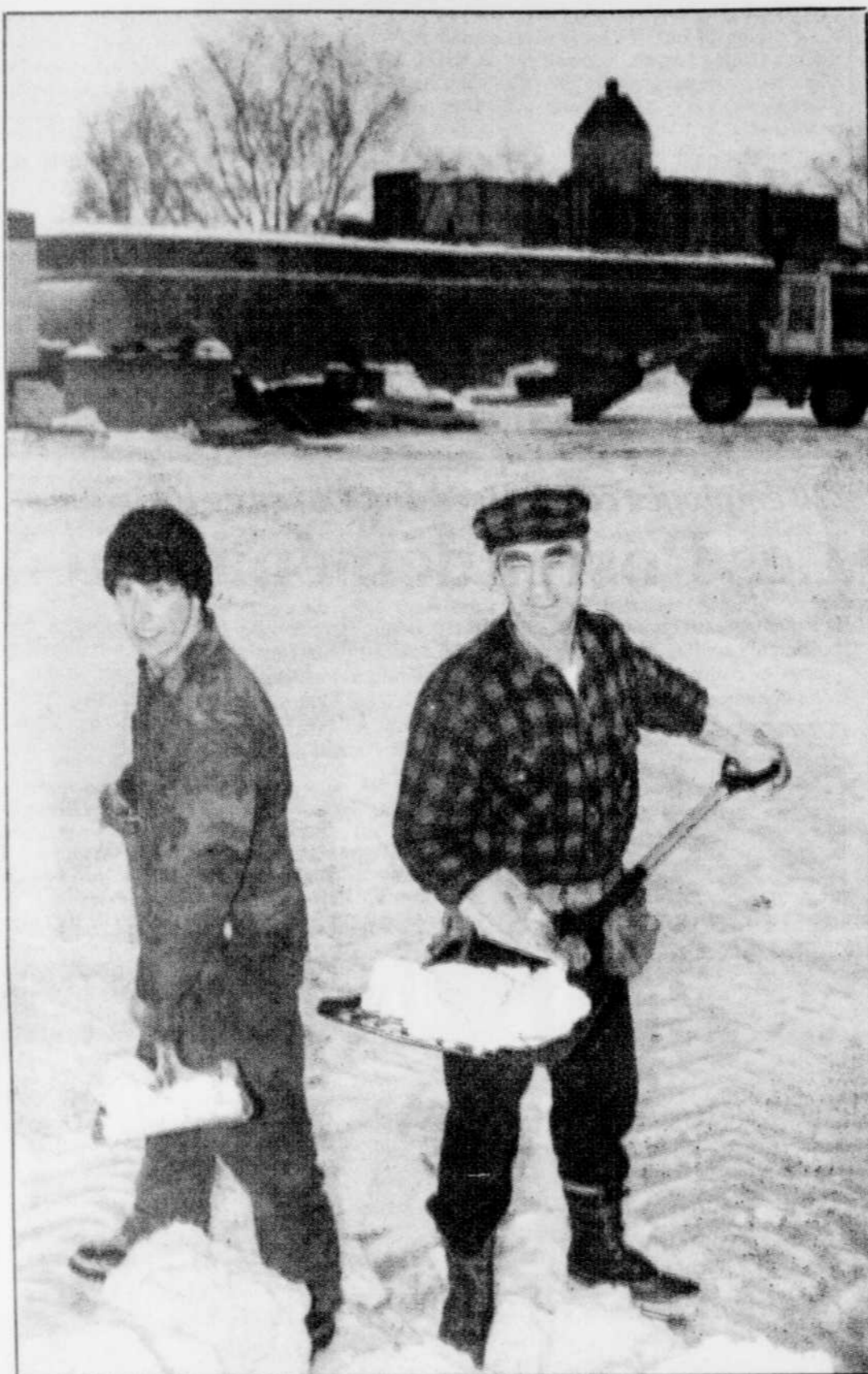
Le hic résidait dans le manque de liquidités. En échange de la signature de reconnaissances de dettes, elle aurait donc emprunté des sommes variant entre 8000 \$ et 160 000 \$ auprès de parents ou de connaissances qui lui étaient présentées par des amis.

L'intérêt de ces gens était soulevé par la perspective de

rendements exceptionnels sur leurs « investissements ». Pour entretenir leur appétit, Diane Gagnon affichait un niveau de vie particulièrement attrayant et, à l'occasion, en faisait profiter les investisseurs en les recevant somptueusement. Les fraudes auraient été commises entre novembre 1988 et mai 1990 aux dépens de citoyens des régions de Québec, de la Mauricie, de la Beauce et de l'Amiante.

La prévenue possède des antécédents judiciaires et sa dernière condamnation en semblable matière remonte à 1980 : elle a alors écopé de 90 jours de prison à être purgés de façon discontinue. Même si on s'attend à d'autres accusations au cours des prochains jours, l'enquêteur Paul Chouinard, de la Sûreté du Québec, n'exclut pas la possibilité qu'on ignore encore l'existence de certaines victimes et que celles-ci se manifestent ultérieurement.

En attendant Bonhomme



En attendant l'arrivée de Bonhomme Carnaval, dimanche aux Galeries de la Capitale, les travaux de construction de son palais, amorcés il y a deux jours, se poursuivent de plus belle à place Carnaval, en face du parlement de Québec. Contrairement à ce que laissait entendre la rumeur, le fait qu'il ne soit tombé que très peu de neige sur la Vieille Capitale ne présage rien d'anormal, du moins dans l'immédiat, pour la réalisation à temps de cet édifice de glace, a indiqué hier un responsable des communications du Carnaval de Québec, M. Johnny Bovin. Richard et Gaston Fortier y vont ici de quelques coups de pelle.

Jeune Lorette

La CS revient sur sa décision de fermer des écoles

Il n'y aura pas de fermeture d'écoles sur le territoire de la commission scolaire de la Jeune Lorette, du moins avant un bon bout de temps. On a plutôt opté pour une utilisation à d'autres fins, comme l'éducation des adultes et des jeunes décrocheurs.

LE SOLEIL

La décision a été prise lundi soir lors d'une assemblée où de très nombreux parents s'étaient rendus pour faire valoir le bien-fondé du maintien des écoles.

Lundi, la commission scolaire devait adopter son programme triennal d'utilisation des équipements et envisageaient entre autres de la fermeture des écoles Pavillon Chanoine-Morrisette et Arc-en-Ciel et de celle de Notre-Dame-de-Fatima.

Devant les pressions et argumentations des parents, elle a plutôt décidé de mettre une croix sur un tel projet et de chercher à appliquer sa politique de maintien des écoles adoptée le 16 décembre.

Le directeur général de la commission scolaire, M. Jean-Marie Pépin, a confirmé au SOLEIL qu'à l'unanimité, les commissaires avaient décidé de maintenir toutes les écoles ouvertes. Dès hier soir d'ailleurs, un comité mixte se penchait sur les nouvelles utilisations qu'on pourrait faire des équipements.

M. Pépin dit qu'on pourra se servir de ces écoles et locaux pour l'éducation des adultes le jour, pour les jeunes décrocheurs qui veulent reprendre les études, pour, aussi, la formation et le recyclage de la main-d'oeuvre.

Cette décision de maintenir ouvertes les écoles du centre-ville est susceptible d'inciter les gens à demeurer ou à regagner le centre de la municipalité qui se dépeuple à la faveur de nouveaux développements favorisés par des subventions gouvernementales et crédits de taxes municipales.

Enfin le directeur général croit que, même si la commission scolaire de la Jeune Lorette n'a pas agi ainsi dans le but de donner l'exemple, sa décision pourra éventuellement influencer d'autres commissions scolaires aux prises avec les mêmes problèmes.

M. Pépin explique que depuis une dizaine d'années la commission scolaire a perdu la moitié de ses élèves dans Loretteville. Alors qu'elle en avait 2000 en 1980-1981, elle n'en compte plus que 1000.

Un prof de Ste-Anne-des-Monts coupable d'agressions sexuelles

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Un célibataire de 51 ans, Hugues Pelletier, a été trouvé coupable d'agressions sexuelles, lundi, au palais de justice de Matane. Les actes reprochés à Hugues Pelletier, professeur d'anglais à la polyvalente Gabriel-Le-Courtois de Sainte-Anne-des-Monts, ont été commis le 12 juin à Les Méchins, une petite localité située à environ 45 kilomètres à l'est de Matane.

par HENRI MICHAUD
collaboration spéciale

Les autorités de la commission scolaire de La Tourelle, de même que le représentant syndical, ont appris, hier, la nature des actes reprochés à l'enseignant et le verdict du juge. Littéralement assommé par la nouvelle, le directeur général de la commission scolaire, Yvan Landry, a déclaré que le conseil des commissaires sera saisi du dossier le 14 janvier. Du côté syndical, Réjean Savard a soutenu qu'en cas de congédiement, les représentants syndicaux auront le devoir d'examiner le cas.

L'homme, un enseignant de 28 ans de carrière, devait répondre à deux accusations d'agression sexuelle sur des jeunes hommes âgés de 17 ans. Ces derniers ont té-

moigné à huis clos devant le juge Marc Gagnon lundi.

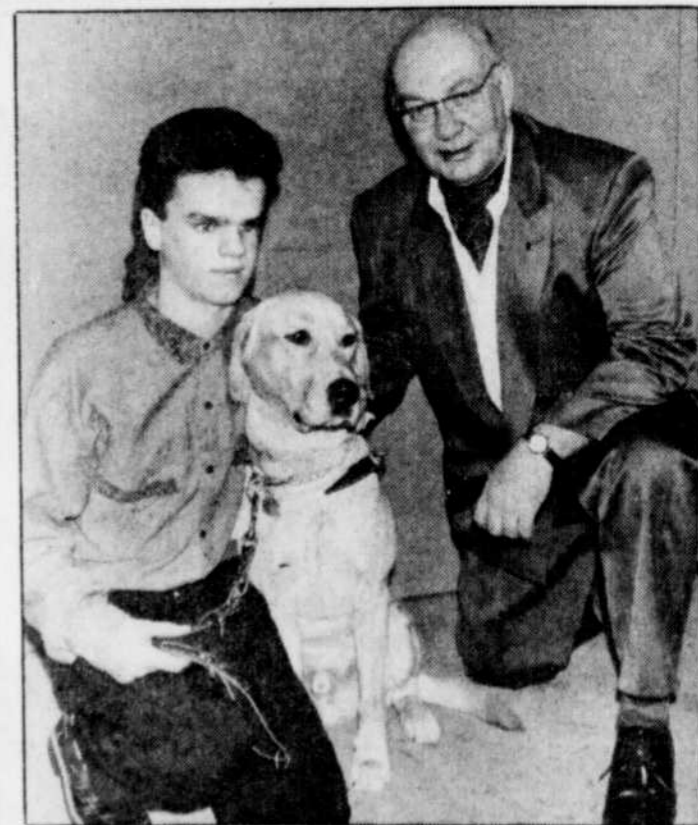
Dans son témoignage, l'accusé a expliqué à la cour que, le 12 juin, vers 19 h, il revenait de Rimouski lorsqu'il a décidé de téléphoner à une connaissance. Voyant une cabine téléphonique auprès de laquelle se trouvaient deux jeunes, l'homme s'arrêta et tenta de logger un premier appel. N'ayant pas obtenu de réponse, il décida d'attendre quelques minutes avant d'effectuer une seconde tentative. « Les deux jeunes me regardaient... d'une façon un peu louche », a expliqué l'individu qui, finalement, invite les deux adolescents pour une balade en voiture.

C'est à ce moment qu'auraient eu lieu des attouchements sur la première victime. Devant la résistance de l'adolescent, le prévenu démarra, effectua un court trajet

pour s'arrêter à nouveau. Il tente alors d'avoir des attouchements sur l'autre adolescent qui, lui aussi, résiste. « Lorsque j'ai vu leurs réactions, je me suis aperçu que je m'étais trompé sur leur compte... Je leur ai expliqué que je voulais « passer un test... ».

« J'ai pensé que ces jeunes-là s'attendaient à recevoir de l'argent en compensation de faveurs sexuelles », a affirmé l'accusé en réponse à une question du procureur de la Couronne, Me Marcel Harvey. « Si ce scénario avait fonctionné, j'aurais contacté (les personnes responsables)... », devait ajouter, quelques minutes plus tard, l'enseignant.

Dans son adresse au prévenu, le juge Marc Gagnon a qualifié le témoignage de Pelletier de « risible ». « C'est quoi cette technique d'infiltration qui consiste à attraper les pénis? », devait conclure le juge avant de déclarer l'accusé « coupable » des deux accusations portées contre lui. Hugues Pelletier a été remis en liberté et devra comparaître le 10 avril, pour connaître sa sentence.



Des fonds pour Mira

La Fondation Mira de la région de Québec s'est fixé un objectif de 250 000 \$ pour sa campagne de financement qui durera pendant les quatre prochaines semaines. M. Marius Fortier, autrefois directeur des relations publiques du club de hockey Les Nordiques et actuellement conseiller d'une firme de comptables, a été nommé président d'honneur de la campagne. On le voit ici en compagnie du jeune Maxime Lemay, de Saint-Rédempteur, et de son chien-guide Tristan. La Fondation Mira a jusqu'à maintenant dressé une vingtaine de ces chiens pour des aveugles de l'Est du Québec.